L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: Rue de Chartres, No 73. — NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 13 AOUT 1867. — Entre les rues Bienville et Conti.

DUFOUR & LIMET, PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

EDITION QUOTIDIENNE.
Par an, $18; par semestre, $9; par trimestre, $4½.
Prix d'un exemplaire, 10 cents.

EDITION TRI-HEBDOMADAIRE
Paraissant le Mardi et le Samedi.
Par an, $8; par semestre, $4.

TARIF D'ANNONCES.
Les annonces transitoires, placées à fond de ville dans les diverses parties du journal, paieront $1 50 le carré pour la première insertion, et 75 cents le carré pour chaque insertion subséquente.
Les annonces transitoires de la page éditoriale paieront $1 50 le carré pour chaque insertion.
Les annonces [illegible] paieront comme annonces nouvelles pour chaque insertion.
Les annonces au mois, dans la page éditoriale, paieront $3 [illegible] le carré par mois.
Les personnes [illegible] annonces [illegible]
Toutes les réclames [illegible] paieront 20 cents par ligne pour chaque insertion.
Toute annonce transitoire doit être payée d'avance.
Les annonces dont le nombre d'insertions ne sera pas indiqué seront publiées un mois.
Les comptes des personnes faisant régulièrement des annonces leur seront adressés à la fin de chaque mois.

NOUVELLE-ORLEANS,
MARDI MATIN, 13 AOUT.

☞ Pour la liste des navires et steamboats arrivés dans notre port, ainsi que les expéditions en douane, voir à la page anglaise.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.
Pour les détails et l'heure, voir aux annonces.

Par le Shérif—à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, des billets et créances dus à une maison de commerce et abandonnés à ses créanciers;—et à 10 heures et demie, un magasin d'épicerie, de l'encan du Shérif, rue Jefferson, un lot de cigares, de pipes et de tabac.

Par S. Oaimont—à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, un lot de terre au faubourg Tremé, face aux rues Ste-Anne et Dumaine.

Par J. Mackey, encanteur—à midi, rue Julia, près de la rue du Camp, un lot de meubles;—et à midi, au coin des rues Thalia et Front Levée, le contenu d'un établissement à rectifier.

Par E. Roger & Co.—à leur salle d'encan, marchandises sèches, étrangères et américaines; — marchandises diverses.

Par Holz, Blohm & Co.—à leur salle d'encan, grande vente de marchandises sèches et de chapeaux payables moitié en billets de ville, au pair.

Par O. Valeton—à 10 heures et demie, à l'entrepôt de la Douane, No 5 rue Tchoupitoulas, entre Lafayette et Girod quatre-vingts barriques de vin rouge et 200 caisses dito, supérieur;—et sur la Levée, au pied de la rue Lafayette, farine et tabac à chiquer.

Par Montgomery, Bros & Co.—à leur salle d'encan, vente régulière de meubles,—et aux écuries de P. Liner, rue Gravier, beaux chevaux, mulets, vaches laitières, buggies, wagons, etc.

Par Hoffman & Marks—au No 36 de la rue de Chartres bottes et souliers—sans réserve.

Par Vincent & Co.—au No 16 de la rue de Chartres marchandises sèches, habillements, drap et casimir.

Par D. H. Murphy—sur la Levée, au pied de la rue Girod, farine, farine de maïs—sur la Levée en face de la rue Lafayette, avoine.

☞ Achetez vos confiseries et chocolats chez M. Ernest Turpin, 23 Vieille Levée.

ATTENTION!

☞ Le shérif procédera aujourd'hui à 10½ heures A. M., à son entrepôt No 22 rue Jefferson, Deuxième District, à l'adjudication d'un lot de cigares, pipes et tabac, &c, &c, et à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, des comptes et billets appartenant à une faillite.
Voir aux annonces.

AVOINE.—Les négociants et les marchands d'avoine trouveront qu'il est de leur intérêt d'assister à la vente de 450 sacs d'avoine de St-Louis, vente qui aura lieu aujourd'hui, à 10 heures A. M., par le ministère de M. D. E. Murphy, encanteur. Voyez l'annonce.

Un chapitre d'événements.

La semaine qui, pour nous, a expiré dimanche matin, a été pleine de péripéties et d'incertitudes politiques. Nous avons eu d'abord l'affaire Stanton, affaire toujours promettant un dénouement qui n'arrivait jamais. Le dénouement est enfin arrivé par la nomination du général Grant qui a accepté intérimairement les fonctions de Secrétaire de la guerre. Le secrétaire Stanton, avait évidemment des idées qui lui étaient personnelles. Ancien membre du sénat des Etats Unis et un des démocrates les plus dévoués aux doctrines de ce parti, puisqu'il vota avec éclat pour les dernières résolutions de Jefferson Davis, avant la séparation du Sud, Stanton se jeta dans les événements de la guerre, comme tant d'autres, avec la ferme volonté de les exploiter à son profit. Appelé bientôt après à remplacer M. Cameron au département de la guerre qu'il est forcé de quitter aujourd'hui, il déploya dans cette position une ténacité d'esprit extraordinaire. Il dirigea les affaires de la guerre non comme un homme qui en désirait la fin en en déplorant les désastres, mais comme un homme qui voulait au contraire, avant de la clore, lui faire accomplir toutes les destructions possibles. Le résultat n'a pas manqué à cette politique. Le Sud était détruit à l'époque de la capitulation de ses armées, et si quelque chose restait encore debout, M. Stanton a voulu en voir la fin en continuant la guerre sur le terrain seul de la politique: il se glorifiait de faire opposition au président en refusant de céder à un autre un poste qu'il ne pouvait plus garder avec honneur.

On a déjà qualifié cette conduite en disant que c'était celle d'un espion, mais Stanton ne s'arrêtait pas à de telles bagatelles; il avait un but vers lequel tendaient tous ses efforts et qui valait plus apparemment que toutes les considérations morales. Stanton se conduisait en jacobin ambitieux, croyant que la tourmente sociale où les événements l'avaient appelé à jouer un rôle serait éternel ou durerait au moins jusqu'au moment où toutes ses ambitions personnelles seraient satisfaites. C'était pour lui une partie suprême au succès de laquelle il avait en réserve toutes les intrépidités et férocités possibles. Le secrétaire de la guerre était encore aujourd'hui ce qu'il était en 1863 et 64, lorsque les prisonniers unionistes, détenus à Anderson ville, l'imploraient pour leur délivrance. Depuis longtemps l'honneur, si ce n'est l'humanité, lui commandait d'abandonner un poste où il faisait obstacle au gouvernement légal; il voulait y rester en dépit de la répugnance de tous ses collègues. Voilà ce qui s'appellait un homme de fer. Il ne plait pas, il voulait rompre pour mieux prouver au Congrès qu'il avait pour sa législation tout le respect possible. Les comités républicains pourront lui en savoir gré.

Après l'affaire, terminée de M. Stanton, vient celle de Surratt, qui a occupé aussi et tenu en suspens, non-seulement un juri, mais tous les Etats-Unis et dont le monde entier s'occupera peut-être. Nous en avons déjà parlé plusieurs fois et nous avons vu avec plaisir ce premier procès sans résultat, car nous sommes convaincu que chez John Surratt, il n'y eut jamais l'intention d'agir contre M. Lincoln par la voie du meurtre. Toutefois, nous portons à John Surratt moins d'intérêt qu'à la justice humaine qui pour être respectée doit être exempte d'erreur. Il serait douloureux pour tous que cette même justice commît deux méprises fatales à deux membres de la même famille. C'est déjà bien assez qu'une femme ait été victime de la première. En l'absence de preuves solides, le juri a bien fait d'épargner le fils et tout autre juri en fera probablement autant. Ce procès intéresse aussi parce qu'il avait élevé à la hauteur d'une affaire politique, en y cherchant toujours des preuves contre l'ex-président des Etats-Confédérés, preuves qu'on cherche encore depuis deux procédures militaires où les [illegible] n'ont pas fait défaut. [illegible] Pour [illegible] Surratt, qu'un [illegible] à la politique [illegible] est opposé.

Mais ce [illegible] encore la lettre de l'ex-directeur Ira E. Harris au New York Herald, lettre qui a eu les honneurs de [illegible] télégraphe [illegible] les opinions [illegible] sont par célèbres. [illegible] internationales. [illegible] Nord [illegible] n'était pas [illegible].

Il est vrai qu'une dépêche subséquente contient cinq ou six lignes de l'ex-directeur Ira Harris, d'Albany, déniant la paternité de cette lettre [illegible] mais la fausseté de son origine [illegible] le contenu. [illegible] quelqu'un et que ce soit par Harris, Paul ou Jacques, [illegible]. [illegible] désignations de M. Ira Harris.

[illegible]

bien en engageant les autres à faire comme lui, mais qu'il est obligé de dire adieu à la plantation, ne voulant pas être élevé dans un pays où les noirs sont plus que les blancs.

Cette lettre, il y a un an, n'aurait point eu les honneurs d'une transmission télégraphique, car il y a un an elle n'aurait produit moins d'effet qu'aujourd'hui, elle n'eût même produit aucun. Nous en étions encore, il y a un an, à des projets de loi, non à des actes; nous en étions encore à l'amendement constitutionnel, à peine accepté par les Etats du Nord, et repoussé par tous les Etats du Sud; les affranchis n'étaient pas classés électeurs; on n'avait pas divisé les citoyens en catégories, et les citoyens blancs ne formaient pas la catégorie des incapables. Nous n'avions pas encore la perspective assurée d'une convention noire, d'une constitution noire, et ensuite d'une législature noire et d'un gouvernement noir. Aujourd'hui nous avons déjà une partie de cela et nous aurons bientôt tout cela, et tout cela, certes, suffit bien pour détourner les capitalistes. Quand nos habitants émigrent du Sud pour aller à Cuba, à Buenos, Honduras, au Brésil, ou au Nord, les habitants du Nord ne viendront pas s'établir au Sud. La lettre que nous avons citée en est la preuve; cette lettre a été inspirée par le suffrage universel octroyé à la population affranchie, et surtout par l'enregistrement des votants qui donne aux représentants de cette population une majorité de 2 et 3 contre 1, dans tous les Etats ci-devant esclavagistes.

Cet enregistrement a fini par éclairer le peuple du Nord sur la moralité du parti radical. L'enregistrement équivaut à un vote, et le vote équivaut à l'ostracisme de la race blanche. C'est ainsi que le voit l'auteur de la lettre au Herald et c'est ainsi, apparemment, que le voit le Herald lui-même qui a accueilli la communication, bien que le rédacteur n'en fut pas connu du public.

Ajoutons à cela les élections du Kentucky, élections terribles et qui ont prononcé contre le Congrès non un blâme, non une censure, mais une condamnation véritable, dont nul argument, nulle considération ne pourront le relever jamais. Nous pouvons nous tromper, sans doute, mais il nous semble que c'est là une triste semaine pour les radicaux.

ECOLES PUBLIQUES.—Nous espérons que ce soir messieurs les assistants-aldermen reviendront sur la résolution doublement illégale votée à leur première séance régulière, sur la proposition du Dr. Goldman qui leur a rendu le pitoyable service de les induire en erreur. Cette résolution relative au bureau des directeurs des Ecoles publiques est illégale, premièrement: parce qu'elle n'a pas obtenu les deux tiers des voix du Conseil ou 10 voix sur le nombre total de 15; et secondement: parce que le motif sur lequel se sont appuyées les 9 voix pour la résolution est tout-à-fait erroné et imaginaire. Le bureau n'a destitué personne ainsi que l'a expliqué avec beaucoup de netteté et de force M. Bermudez à la séance mensuelle et régulière de mercredi dernier. Il s'agissait tout simplement de la réorganisation des Ecoles. Les directeurs tenaient à faire de bons choix; qui pourrait les blâmer? Il arriva alors qu'environ 100 des anciens professeurs ne furent pas reconnus, comme incompétents et que 100 autres moins compétents que ceux qui s'offraient ne furent pas nommés davantage. Le nombre des postulants étant considérable, on s'appliqua à choisir ceux qui paraissaient et qui étaient, en effet, les meilleurs, sans distinction d'opinion politique, considération qui ne fut d'aucun poids dans la réorganisation des Ecoles. Nous devons dire encore avec la même impartialité et sans y mettre la moindre nuance d'esprit de parti, que ce bureau des Ecoles est composé en entier d'hommes honorables et jouissant tous d'une très haute estime publique.

JOURNAUX MEXICAINS.—M. O. H. Desforges, subrécargue de la goëlette Constance, arrivée hier de Vera Cruz, a eu l'obligeance de nous faire tenir une liasse de journaux mexicains allant jusqu'au 27 juillet. Nous le prions de recevoir nos remerciements.

QUESTION DE TRAVAIL.—Le général W. P. Carlin a lancé un ordre où il dit que, beaucoup de gens de couleur refusant d'accepter de l'emploi hors de la ville, il les prévient qu'ils ne recevront plus de subsistances du Bureau des Affranchis dès qu'il sera établi qu'ils ont refusé d'aller là où le travail les appelait. Le général Carlin craignait qu'ils ne fussent retenus à Nashville par des intrigants et des cabaleurs, jusqu'aux élections.

COLLÈGE DE L'IMMACULÉE CONCEPTION.—Les exercices de fin d'année et la distribution des prix doivent avoir lieu ce soir dans cet établissement. Le programme comprend un drame anglais en un acte, The siege of Colchester et Le joueur, comédie française en un acte. Nous remercions le père Jourdan, président du collége, de l'invitation qu'il nous a adressée.

NOUVELLES MARITIMES.

HÂVRE, 23 juillet—Arrivée de la Nouvelle Orléans, barque Aberdeen, capitaine Morrison.
A la hauteur de Holyhead, 23 juillet, barque Mandalle, capt. Gale, allant de Liverpool à la Nile-Orléans.

PAROISSE ST-CHARLES.

Nous lisons dans l'Avant-Coureur:
— Le total des citoyens enregistrés est de 1,528 — 1,359 noirs et 169 blancs.
— La propriété de M. Onésiphore Shexneydre, consistant en arpent et trois quarts de face au fleuve, sur 120 arpents de profondeur, a été adjugée la même jour à MM. Onésiphore Shexneydre, Jr., et Octave Shexneydre, moyennant le prix de $3,150.
— Jeudi, 1er août, une vache a fait dérailler un convoi sur le chemin de fer de Jackson à un mille au-dessous de la station de la Frénière. Les chars ont éprouvé quelques dommages, mais personne n'a été blessé.
— Au nombre des nouveaux aldermen créés à la Nouvelle-Orléans, figure M. W. E. Burbank, qui possédait avant la guerre l'habitation Thomassin Andry, en société avec son frère. Les frères Burbank furent, lors de l'arrivée des troupes fédérales à la Nouvelle-Orléans, les héros d'un épisode qui fit quelque bruit. L'un d'eux ayant été improprement enlevé de cette paroisse et emmené captif dans les lignes confédérées. Butler fit arrêter plusieurs de nos concitoyens et s'en fit des ôtages répondant de la vie de M. Burbank. Ces ôtages étaient, si notre mémoire est bonne, MM. André Deslonde, P. A. St-Martin et V. B. Marmillion qui, fort innocents du rapt maladroit d'un homme d'opinions anti confédérées, restèrent pendant près de deux ans sous l'épée du commandant du Golfe.

CHRONIQUE LOCALE.

TEMPÉRATURE.—12 août.
THERMOMETRE DE C. DUHAMEL, Opticien. Encoignure Chartres et Bienville.

6 heures A. M.	80 degrés.
Midi	89 "
3 heures P. M.	91 "
6 heures P. M.	84 "

LOUABLE DÉMISSION.—M. W. H. Hire, officier préposé à l'enregistrement des votants pour la paroisse d'Orléans, a offert sa démission au gouverneur Flanders, par la raison que l'office est devenu par trop onéreux sous le système réajusté, et que sa conscience n'approuverait pas la réception d'un salaire en pareilles circonstances. Naturellement la démission a été acceptée. Mais tous les postulents seront-ils aussi délicats?

LES BONS DE LEVÉE.—Samedi dernier, le gouverneur Flanders a adressé à l'avocat général de l'Etat, tous les papiers relatifs aux sommes tirées pour l'impression des bons de Levée.

DESTRUCTION DE PAPIER-MONNAIE.—Hier à l'usine du Gaz, sous les autorités de l'Etat, il a été brûlé une quantité de papier-monnaie représentant une valeur de $270,000. Avantage considérable pour la circulation qui reste.

MORTALITÉ.—Il y a eu la semaine dernière 174 décès dont 14 de la fièvre jaune, 14 du choléra, les autres de causes ordinaires.

TAXES DE VILLE.—Le général Sheridan a ordonné à M. Stoddart Howell, trésorier de ville, de garder les rôles de taxes pendant 30 jours de plus sans frais, autres que les frais d'annonce, pour les contribuables retardataires.

AFFAIRE DA ROCHA.—Cette affaire a été appelée hier sur une demande de réduction du cautionnement. Le juge Thomas, en l'absence du juge Howe, décidera la question.

NEGRES ESCROCS.—Hier, trois nègres qui avaient vu l'officier Dave Hennessy, portant [illegible] horloger de la rue Tchoupitoulas, pour la faire réparer, conçurent le projet de l'escroquer avec un ordre faux sur le bijoutier. Le montre leur fut en effet livrée, mais Hennessy qui les surveillait les arrêta tous trois, reprit sa montre et conduisit nos trois escrocs au corps de garde où ils seront amenés [illegible] pour subir un interrogatoire devant le recorder Ahern.

GARROTÉ.—Hier soir, vers 11 heures et demie, un Allemand dont nous ignorons le nom, a été arrêté, au coin des rues Chartres et Bienville, par deux hommes qui l'ont attaqué par derrière et lui ont asséné à la tête plusieurs coups de bâton plombé, sans doute pour le dévaliser. [illegible] Il n'y avait pas d'officiers de police dans ce moment.

— Une dépêche d'hier a annoncé à nos lecteurs la mort subite de la femme de l'ambassadeur dans à Londres, Mme Musurus. [illegible]

[illegible]

PAR LE TELEGRAPHE.

DÉPÊCHES TRANSMISES A L'ABEILLE

Affaire Conover.

Lettre de l'assistant-avocat-général au Président.

Suspension du Secrétaire de la guerre, Stanton.

Le Général Grant mis à sa place.

Le Général Grant en fonctions de Secrétaire de la guerre.

Protestation et soumission de Stanton.

Autres mesures attendues.

Grande excitation à Washington.

Dublin, 12 août—Le capitaine Moriarty a été déclaré coupable.

Gibraltar, 12—La frégate autrichienne Novara est partie aujourd'hui pour Vera Cruz, afin de réclamer le corps de Maximilien.

Nous avons reçu de l'agent de la presse associée une très longue communication adressée par l'avocat général des E. U., Binckley, au président Johnson, à la date du 5 août 1867, avec une énorme liasse de documents attachés à une demande en pardon signée, par le témoin, convaincu de parjure, Sanford Conover, alias Charles A. Dunham.

La grande étendue de ces documents, obtenus de sources officielles, nous interdit l'entière publication, mais le sommaire suivant comprend ce que nous y avons trouvé.

Conover en s'adressant au Président pour avoir son pardon basé sur des irrégularités prétendues dans la composition du juri qui a jugé son affaire, fait croire à la vérité de graves accusations contre l'hon. J. M. Ashley, représentant de l'Ohio, qui serait allé à lui (Conover), avec la promesse d'obtenir son pardon et sa mise en liberté, s'il voulait fabriquer un faux témoignage contre le président Johnson dans l'affaire de l'assassinat du président Lincoln.

La lettre de l'assistant avocat général Binckley, commence ainsi:

Bureau de l'avocat général, 5 août 1867.
M. le président—La demande de Ch. O. Dunham ayant été référée à ce bureau, il était de mon devoir pendant l'indisposition et l'absence du chef éminent du département de la justice, d'examiner l'affaire avec attention.

En refusant respectueusement, comme je le fais, de présenter aucune recommandation dans l'espèce, je demande à soumettre à votre considération les raisons qui m'obligent à réserver mon avis et à suspendre mon jugement jusqu'à ce que j'aie reçu de nouvelles instructions de Votre Excellence.

M. Binckley expose alors le contenu des documents en question, qui consistent en certaines lettres adressées par M. Ashley au prisonnier Dunham et conclut ainsi:

Cela, M. le président, complète le compte-rendu de tous les papiers qui sont devant moi. Ils me sont tous parvenus, sauf la demande de pardon, dans une enveloppe de l'hôtel de l'Exécutif, endossée "Reçus par M. Dunham le 30 juillet 1867."

Les papiers étant venus des mains d'une personne dont la demande en pardon subissait un examen officiel ici, ont été réunis avec les papiers relatifs à la demande.

Frappé de leur caractère extraordinaire, me rappelant nos rapports de leur réception inattendue à l'hôtel de l'Exécutif, j'ai immédiatement décidé que jusqu'à ce que j'aie fait ce rapport, je ne devais rien préjuger de toutes ces pièces.

N'ayant jamais vu l'écriture de l'honorable J. N. Ashley, j'ai pensé que je ne pouvais pas procéder sans acquérir préalablement la connaissance de cette écriture chirographe. C'est pourquoi j'ai montré cette lettre qui était écrite par M. Ashley pour recommander le pardon de Dunham à un monsieur familier avec son écriture. Ce dernier sans hésitation a reconnu son écriture.

En conclusion, je demande la liberté d'exprimer l'émotion profonde avec laquelle je suis obligé de porter à la sérieuse attention du président des Etats Unis, des accusations et des papiers qui doivent lui occasionner de pénibles embarras. Des membres proéminents de la Législature de l'Union sont exposés à l'outrageux soupçon d'avoir conspiré avec un témoin parjure pour des impostures gigantesques d'abord sur la Chambre des Représentants, en suite sur le peuple et sur le Sénat des Etats-Unis dans le but d'effectuer la mise en accusation et la déposition du président des Etats Unis au moyen de témoins subornés. Je n'ai pas besoin de dire avec quel étonnement le monde apprendra un plan aussi abominable. Mais si imposible que puisse paraître une telle conspiration, le président n'est il pas exposé à une grave responsabilité pour tout ce qui pourrait suivre d'une incrédulité généreuse envers un homme déshonoré par un verdict et qui est regardé par des légistes comme pouvant témoigner encore devant une cour de justice.

Je soumets ainsi toute l'affaire à votre Excellence, et dans l'intervalle la demande de pardon serait défendue.

Très respectueusement votre très obéissant serviteur.

JOHN M. BINCKLEY,
Assistant Avocat-Général.

A Andrew Johnson,
Président des Etats-Unis.

Louisville, 12—Farine superfine $7. Coton, le middling 24 à 25.

Cincinnati, 12—Farine plus ferme et en hausse. De famille à $10. Coton plus ferme à 26 1/2. Porc 24. Epaules 11 1/4.

Washington, 12—Le Président a envoyé à 10 heures, ce matin, une communication à Stanton, le suspendant de son office de secrétaire de la guerre en lui ordonnant de transférer les archives, livres, &c., au général Grant, et informant Stanton que Grant était investi du pouvoir d'agir comme secrétaire de la guerre par intérim. Au même moment l'autorisation de remplir les fonctions de secrétaire de la guerre a été adressée au général Grant, avec invitation de les exercer immédiatement.

A midi le Président a reçu de Stanton un billet où il nie qu'il ait le droit, sous la Constitution et les lois, de le suspendre sans le consentement du Sénat ou sans cause légale; mais comme il avait reçu du général commandant les armées des Etats-Unis qu'il avait accepté la nomination intérimaire de secrétaire de la guerre, il n'avait d'autre alternative que de se soumettre, sous protestation, à la force supérieure.

Grant a assumé la charge de secrétaire de la guerre et a assisté à une séance du cabinet aujourd'hui pour considérer certaines questions se rattachant au territoire récemment acquis de la Russie.

Les papiers présentés par Dunham, autrement dit Conover, ne contiennent rien qui attaque Ashley, Butler ou autres personnes. Ceux qui visaient à la découverte d'un complot ont été préparés subséquemment et dans un moment où le prisonnier paraît désespérer d'obtenir son pardon par d'autres moyens. Ils sont séparés des premiers papiers présentés pour obtenir son pardon.

On a la plus haute autorité pour dire que lorsque ces révélations furent communiquées au Président, il décida de les soumettre au public sans autre investigation ou sans essayer de recueillir les preuves additionnelles qui existaient, disait on.

Il est officiellement déclaré que la valeur du chemin de fer de Carrollton, assigné aux Etats Unis en paiement partiel des récentes défalcations, n'est pas affectée par les hypothèques inscrites en faveur de la 4e Banque Nationale de New York.

New York, 12—Coton ferme mais calme. Vendu 800 balles à 28 1/2. Or 140 5/8 à 140 3/4.

L'état des banques accuse une diminution de $1,512,000 dans les prêts, de $1,149,000 dans les espèces, de $1,745,000 dans les dépôts; une augmentation de $6,600 dans la circulation et de $948,000 dans les Legal Tenders.

Baltimore, 12—Coton ferme et sans changement. Farine en baisse.

Washington, 12—La première communication du département de l'Exécutif au gén. Grant comme secrétaire de la guerre par intérim a été faite aujourd'hui à 2 heures, et concerne les affaires de la Louisiane. L'ordre, dit-on d'après une bonne autorité, est en harmonie avec les vues de Cutler.

Le Moyeu a touché aujourd'hui $1,062,000.

Il n'y aura pas, probablement, d'autres changements dans le cabinet.

Mobile, 12—Vendu 50 balles de coton à 24 1/4 Marché calme à la clôture. Reçu en 2 jours 206 balles.

L'affaire du maire Horton, arrêté samedi pour violation du bill des droits civils, a été jugée aujourd'hui devant le commissaire Turner. Horton a été requis de fournir une caution de $2,000, pour assurer sa comparution devant la cour des Etats Unis.

Augusta, 12—Coton, marché serré, prix ferme. Vendu 26 balles à 25 et 25 1/2.

Savannah, 12—Coton en bonne demande. Vendu 230 balles à 26. Reçu 204.

Passe du Sud Ouest, 12—Traversé la barre à 6.20 A. M., le steamer Monterey, monté à la remorque du Pocahontas.

Vicksburg, 12—Descendant, le steamer Henry Adkins à 9 P. M. Le fleuve baisse.

Richmond, 12—Le général Schofield a lancé aujourd'hui un ordre dont voici un extrait:
"Les commissaires militaires doivent se rappeler que, dans l'accomplissement de leurs devoirs, ils doivent être gouvernés par les lois de la Virginie en tant que celles-ci ne soient pas en conflit avec les lois des Etats-Unis ou les ordres émanant du quartier-général, et qu'ils ne doivent se substituer aux autorités civiles qu'autant qu'il y aura urgence. Dans ce cas, l'action de la [illegible] [illegible] devoirs."

Schofield a adressé une lettre aux autorités de la ville, ce soir, pour leur demander quel a été le montant des dettes contractées durant la guerre.

Dans l'affaire de Wm. James, collecteur du revenu intérieur de ce district, deux accusations ont été portées aujourd'hui à la Cour des Etats Unis, et James est actuellement en prison pour avoir été corrompu par un distillateur, moyennant une somme de mille piastres.

Wilmington, 12—Une grande apathie existe parmi les blancs pour se faire enregistrer. Ces enregistrements commenceront le 15 de ce mois. Le chiffre de ceux de cette section auxquels le droit d'enregistrement sera refusé, sera beaucoup plus fort qu'on ne le supposait.

Augusta, 12—Les rapports sur les récoltes continuent à être favorables dans l'Alabama, la Floride, la Géorgie et la Caroline du Sud. Les chenilles ont fait leur apparition, mais jusqu'à présent elles n'ont commis que de légers dégâts. Le blé et le maïs donneront un plus beau bénéfice que les années précédentes. L'abondance des récoltes met à l'abri de l'inanition des milliers de gens. Jusqu'ici les sections qui avaient éprouvé de grandes privations, sont plus heureuses maintenant.

St Louis, 12—Le tabac se maintient, mais il n'y a pas eu de ventes. La farine est ferme; marque XX $9 50 à $10 60 1/2; favorite 12. Le blé est calme et le maïs est ferme. Blanc 1 05 à 1 15; jaune 98 cts à $1; mélangé 95 cts. Avoine sans demande. Les provisions maintiennent leurs prix. Porc 24 à 26; jambons sans changement; whisky 2 04 à 2 05.

San Francisco, 12—Le quartier du commerce a souffert d'un grand incendie qui a éclaté hier soir. Quarante maisons ont été consumées.

Des nouvelles de l'Ile Maurice, en date du 6 mai, annoncent que dix mille personnes sont mortes de la peste en un seul mois.

Charleston, 12—Le général Sickles a approuvé la sentence de la cour martiale, dans l'affaire de Daley et Radcliff, qui ont assailli deux hommes du Nord dans un café à Columbia. La sentence porte la peine de six mois d'emprisonnement au Fort Macon, Caroline du Nord.

Les enrégistrements ont lieu avec tiédeur, et une grande apathie règne dans la communauté. 153 blancs et 403 personnes de couleur se sont fait enrégistrer aujourd'hui.

Le marché au coton est ferme. Vente de 33 balles de middling à 25 et 26 1/2. Reçu 210 balles.

Après avoir terminé ses travaux de commissaire, Rousseau reviendra à Portland, Orégon, le quartier général de son département qui comprend le nouveau territoire.

Il semble d'après toutes les apparences que le Président, maintenant, poursuivra ses vues jusqu'au bout. Il est impossible, ce soir, de prédire la mesure qui sera incessamment prise. L'excitation dans les cercles politiques est intense.

Washington, 12—On rapporte confidentiellement que Holt sera suspendu d'ici à deux jours, de ses fonctions de chef du Bureau de justice militaire.

Rousseau a eu aujourd'hui une conférence intéressante avec le ministre russe, et il a reçu sa commission et ses instructions comme commissaire pour recevoir le territoire.

En confirmation de diverses dépêches à l'égard du département de la guerre, on peut dire que les détails de la commission demandant une action de la part du secrétaire de la guerre, ont été transmis par le général Grant. La commission part le 21 pour la Californie, d'où elle se rendra à sa destination sur un navire de guerre.

New York, 12 août—L'argent n'est qu'en faible demande, et les offres sont nombreuses. Le taux de l'argent est de 3 à 5, sur demande; 6 à 7 les escomptes. L'or a clos ferme à 140 5/8 à 140 3/4. Sterling bien tenu. Les banquiers demandent 110 pour les meilleures traites à terme. On n'a pas négocié au-dessus de 109 3/4. Les gouvernements sont affectés des nouvelles reçues de Washington.

(Dépêches d'hier après midi.)

Raleigh, N. C., 10—La lettre suivante a été écrite par le général Sickles:
A Son Ex. Jonathan Worth, gouverneur de la Caroline du Nord.
Les circonstances mises en avant par le télégramme de votre Excellence, montrent qu'il a été impraticable de réviser les listes du juri, conformément aux ordres No 32, à temps pour la session actuelle des cours; le paragraphe 2 des ordres généraux No 32 est, en conséquence, suspendu dans son application à la présente session des cours supérieures ou du comté de la Caroline du Nord, et les jurés pour le dit terme peuvent être tirés comme il est prescrit par la loi. La publication du télégramme de votre Ex. et de cette réponse est autorisée pour l'information et la gouverne de tous ceux que cela concerne.
Par ordre du Maj. Gén. D. E. Sickles,
J. W. CLAUS, A. A. A. G.

New York, 11—L'ex-sénateur Harris publie un avis disant qu'une lettre répudiant la politique de reconstruction du Congrès, lettre publiée dans un journal de New York et dont beaucoup de gens lui attribuent la paternité, est une pièce fausse, et il endosse pleinement la reconstruction par le Congrès.

Charleston, 11—Les récoltes ont une belle apparence dans la Caroline du Sud et sur la côte les chenilles ont fait très peu de mal.

St Louis, 11—On parle d'immenses fraudes faites dans les décharges de soldats, et plusieurs personnes ont été arrêtées.

Deux stations télégraphiques ont été brûlées au delà du Fort Laramie, par les Indiens il y a quelques jours.

Paris, 11—Il y a eu à Bordeaux un grand incendie. On dit que 80 personnes ont été tuées ou blessées.

Les négociations entre l'Autriche et l'Italie au sujet des limites ont été suspendues.

Le gouvernement turc, dans une note à ses agents diplomatiques, nie la vérité des rapports sur les cruautés commises envers les Crétois.

New York, 11—Arrivés, les steamers Cromwell et Mariposa de la Nouvelle Orléans.

Le steamer Iowa, d'Europe, apporte des nouvelles plus récentes. Au Sénat de France, le baron Dupin a dit que la Prusse avait formé en Allemagne une confédération offensive à la France. Il espère que les grands Etats sauront limiter son empire.

Le cardinal Antonelli a envoyé une circulaire aux nonces du Pape dans les cours catholiques, disant que l'attitude du gouvernement italien n'est pas conforme aux engagements pris avec le Pape. La dépêche aussi [illegible] aux préparatifs que font les volontaires italiens pour envahir le territoire pontifical.

Le bill sur les biens de l'Eglise a passé au parlement italien par un vote de 204 contre [illegible].

La Presse de Paris a adressé des ordres aux chefs de bandes, et des troubles ont déjà éclaté en Vénétie.

Galveston, 11—Du 11 juillet au 3 août il y a eu 10 décès, du 3 au 10, 81. La maladie redouble de vigueur, mais les troupes n'en sont pas atteintes.

Un messager de Corpus Christy rapporte que la fièvre est mauvaise à cette place. Elle a paru à Houston.

Le Clinton enumèrera 600 hommes de troupes qui seront licenciés à la Nile-Orléans.

Washington, 12—Les rapports sur la démission du Président sont sans fondement. Rousseau est arrivé et aura une entrevue avec le ministre russe aujourd'hui.

Le meeting du barreau pour examiner la difficulté de Trisher Bradley a avorté. Un rapport au comité a été nommé pour faire un rapport et le meeting s'est ajourné.

Chicago, 12—Le colonel R. A. Gilmore, maître de poste, s'est noyé dans le Lac.

New York, 12—Des avis de Panama disent que le calme est rétabli dans l'Etat de Colombie.

Le choléra a encore fait irruption dans le Nicaragua, mais il n'y a pas encore de cas sur la ligne du transit.

Le congrès péruvien a commandé une médaille d'or pour Juarez sauveur de la république en Amérique. Le président Prado a été nommé ministre à Mexico.

Les Chiliens sont indignés de la guerre défensive déclarée à l'Espagne; ils veulent une guerre offensive.

New York, 12—Or, 140 1/2. Coton ferme. Middling uplands, 28 1/2.

HAITI.

Les derniers journaux de Port au-Prince, en date du 20 juillet, contiennent quelques détails intéressants sur la situation de la république Haïtienne. La tranquillité était loin d'être rétablie dans l'intérieur de l'île; mais à Port au Prince et au Cap l'autorité de Salnave était reconnue sans conteste.

"Il importe, dit le Bien, que le gouvernement emploie des mesures efficaces pour mettre fin à l'insurrection du Mont-Organisé qui, depuis plus de deux mois, désole les localités du Nord. Les ravages que commettent les rebelles, les excès auxquels ils se livrent sont trop importants pour que nous n'y mettions pas un terme le plus tôt possible. D'ailleurs, cette insurrection entretient l'inquiétude dans les esprits, arrache des bras à la culture et détourne sans cesse l'attention du gouvernement, laquelle devrait se concentrer entièrement sur les réformes à introduire dans les différentes branches de l'administration.

"On assure, du reste, que les ministres de la guerre et de l'intérieur vont se transporter sur les lieux pour diriger eux-mêmes les opérations. On espère que les Cacos ne tarderont pas à déposer les armes.

"Un nouveau mouvement insurrectionnel a éclaté, ces jours derniers, dans les plaines de Jérémie, sous la direction des généraux Cayemitte et Taquois. Grâce aux mesures énergiques qui ont été prises, ce mouvement a été bien vite réprimé, ainsi que le constate une proclamation par laquelle le gouvernement annonce au peuple que le général Cayemitte, traqué de toutes parts, et voyant toute résistance impossible, s'est brûlé la cervelle, et que le général Taquois, délaissé comme son compagnon par ses affidés, a été pris et fait prisonnier.

"Un nombreux corps de Cacos, commandé par un noir nommé Capidon, tient encore la campagne dans les environs de Jérémie. On dit qu'il a envoyé des émissaires au Port-au-Prince pour proposer la présidence au général Joseph Lamothe et que celui-ci les aurait fait arrêter.

"La question la plus importante pour le moment, celle dont les hommes d'Etat se préoccupent le plus, c'est de faire renaître la stabilité dans le pays. Il ne sera guère possible d'entreprendre aucune organisation sérieuse dans l'administration, d'opérer aucune réforme efficace, tant que le calme et la sécurité ne seront pas complètement rétablis sur tous les points de la république. La paix à l'intérieur, la paix avec nos voisins, la paix avec l'étranger, voilà le besoin le plus urgent que réclame notre société.

"Aussi applaudissons-nous vivement à la pensée qu'a conçue le gouvernement d'envoyer une délégation près de la république dominicaine pour jeter les bases d'un traité de commerce et de bonne amitié entre cette république et la nôtre. Nul doute que cette négociation, si elle aboutit à un résultat favorable, ne soit très profitable à la prospérité des deux parties de l'île, dont les intérêts sont si étroitement liés."

Le président Salnave était en pourparlers avec plusieurs maisons étrangères pour conclure un emprunt de 6 millions de gourdes destinées à faire rentrer les billets de caisse dont le pays est inondé. Quant à l'indemnité due à la France, il serait question de céder à une maison de banque européenne le privilége exclusif de la perception des droits de sortie sur les cafés jusqu'au 1er octobre 1873. Ladite maison s'engagerait en échange à solder immédiatement l'arriéré dû à la France et à payer régulièrement les termes à échoir, ainsi que les émoluments des agents diplomatiques de la république à l'étranger; plus à verser 1 million de francs, par an, dans les coffres vides de la république, pendant toute la durée de la concession.

—Le bruit a couru que l'impératrice Charlotte avait été empoisonnée au Mexique, et même on nomme le poison qui lui aurait été versé: c'est le "toloache." Pris à haute dose, le toloache tue; à dose trop faible pour ôter la vie, il rend fou.

—La reine d'Angleterre a accordé une prime de 1,000 fr. à toutes les femmes qui lui donnent 3 enfants à la fois; Margaret Sheridan vient de mériter cette largesse de Sa Majesté. Il ne faut donc pas s'étonner si en Angleterre la population augmente.

—Le gouvernement Prussien doit, dit-on, tolérer pendant quelque temps encore les maisons de jeu dans les Etats annexés. Le conseiller privé Wehlen vient d'être envoyé à Hesse [illegible] pour être étudié.

Nouvelles étrangères.

A la fin de la séance du 24, le président a donné lecture d'un décret qui déclare close la session de 1867.

Après la lecture du décret impérial qui prononce cette clôture et au moment où les députés de la majorité se séparaient on poussa le cri de: Vive l'Empereur! Vive l'Empereur! les membres de la gauche ont fait entendre un autre cri, celui de Vive la liberté! Vive la France! Sur quoi les députés élus avec l'appui du gouvernement, comme pour protester, ont fait entendre de nouveaux cris de: Vive l'Empereur! et la séance a été levée.

"Nous croyons, dit à ce propos le Journal de Paris, que c'est la première fois depuis la proclamation de l'empire que, dans cette occasion, un autre cri que celui de: Vive l'Empereur! est prononcé par un groupe important de députés. Les esprits attentifs et habiles à discerner les moindres symptômes, ne manqueront pas de remarquer que ce cri populaire: Vive la liberté! se retrouve sur les lèvres des mandataires de la nation, à la fin d'une session où plus que jamais, les fautes du pouvoir personnel ont été reprises, signalées et mises dans le jour le plus éclatant. Ce contraste a une signification qu'il convient de relever.

ITALIE.

Nous lisons dans l'Opinion nationale:
"Nous avons sous les yeux une lettre de Garibaldi, qui, sans rien dire de bien précis, a tous les caractères d'un manifeste de guerre.
"L'Agence Havas nous en avait transmis hier un résumé tout à fait incompréhensible, à cause des coupures qu'elle avait jugé prudent d'y opérer; mais nous en avons lu le texte complet dans un journal italien, la Riforma, et nous avons compris la réserve de l'Agence Havas.
"C'est une attaque violente contre les hommes du gouvernement et contre l'empereur Napoléon. Garibaldi appelle ceux qui dirigent les affaires les prêtres de la peur, dit qu'ils sont nés lapins et que tout les fait trembler. Il représente l'empereur des Français comme le tyran de l'Italie, et l'accuse de ne refuser Rome aux Italiens que pour la donner en apanage à son fils. Il termine par un appel à tous ceux qui sont jaloux de l'honneur et de la dignité de l'Italie.
"Il était de notre devoir de faire connaître au public le sens général de cette lettre, parce qu'elle a, dans les circonstances actuelles, une grande portée politique; mais nous ne pouvons, pas plus que l'Agence Havas, reproduire les sarcasmes amers dont elle est remplie."
Le même journal ajoute:
"Où en serait aujourd'hui l'Italie, si le cabinet des Tuileries ne lui avait pas tendu la main en 1854, pour affirmer ses droits à la face du monde, et s'il n'avait préparé à M. de Cavour une tribune au Congrès de Paris de 1856? Où en serait-elle si nous n'avions pas jeté en 1859 notre épée dans la balance où allait se peser ses destinées? L'Italie doit à la France d'être libre maintenant des Alpes à l'Adriatique. Si Garibaldi lui-même a pu s'élever au faîte de la gloire en renversant les Bourbons de Naples, à qui doit-il en rendre grâce si ce n'est à nous? Et s'il peut en ce moment même revendiquer "Rome capitale," à qui le doit-il encore, sinon à la France."

ANGLETERRE.

Le sultan en arrivant à Calais a adressé au prince de Galles un télégramme que le Times publie intégralement en langue française et que voici:
A Son Altesse Royale le prince de Galles, Londres.
"Au moment de quitter le yacht royal et de me séparer du drapeau britannique, j'éprouve le besoin de remercier encore une fois Sa Majesté la reine des bontés qu'elle a eues pour moi, et son peuple de l'accueil qu'il m'a fait. Je suis également reconnaissant à Votre Altesse Royale de tous ses empressements. Je la prie de vouloir bien transmettre l'expression de mes sentiments à Son Altesse Royale le duc de Cambridge, et de faire savoir en même temps à la marine royale, qui par la voix de son chef a été si cordiale, que je suis touché des sympathies qu'elle m'a montrées, et combien je suis son admirateur.
"Je prie Votre Altesse Royale de vouloir bien aussi faire parvenir mes remercîments à la marine royale, qui m'a donné un si beau spectacle de sa puissance et de sa magnifique tenue.
"ABDUL-AZIZ KHAN,
"à bord du yacht royal Osborne."

On assure que la réception faite à l'impératrice des Français par la reine a été si cordiale qu'elle a été généralement remarquée. La reine a exprimé des regrets profonds au sujet de la mort de l'empereur Maximilien. Elle a dit que, contrairement au bruit qui en avait couru, elle n'avait jamais eu de documents appartenant au souverain du Mexique.

— M. Schneider, président du Corps Législatif, s'est vivement ému et se préoccupe beaucoup de la situation intolérable qu'impose aux journaux l'organisation défectueuse du compte-rendu analytique des séances de la Chambre. Je suis à même de vous informer que M. Manuel Dupeyré, chef des secrétaires-rédacteurs au Corps législatif, est venu annoncer à l'un de nos journaux les plus importants, au nom du président, que cet état de choses serait modifié, mais qu'il serait fait droit à leurs justes réclamations pour la session supplémentaire du mois de novembre. La réforme consisterait à ajouter au compte-rendu analytique un sommaire plus résumé, qui permettrait aux grands journaux de la capitale, et de province, des services à la presse de province, dont le petit format rend souvent impossible la reproduction des comptes-rendus analytiques dans leur étendue actuelle. Ce serait le retour pur et simple à l'ancienne organisation, celle qui existait sous la présidence de M. de Morny et qu'on a changée fort mal à propos.

BULLETIN FINANCIER.

Lundi soir, 13 août.

Les cercles financiers et commerciaux n'ont guère été animés aujourd'hui. Il y a eu faible demande de sucre et de mélasse; elle s'est étendue principalement au "jobbing." Dans les produits de l'Ouest, elle a été peu modérée. La farine a faibli; une hausse de 5 cents s'est déclarée dans le maïs et l'avoine est tombée de 45 cents par boisseau. Il ne s'est vendu que 450 balles de coton, à des prix quelque peu irréguliers, mais indiquant une diminution.

La stagnation a été encore plus grande dans le numéraire. L'or a ouvert nominalement à 139 3/4 à 140 contre 140 1/4 dans Wall Street; les nouvelles subséquentes l'ont fait monter et il a clos ferme à 140. Les offres au comptant étaient très peu nombreuses, et la demande était pour ainsi dire nominale. Les transactions comprennent: $2500 à 139 3/4, $4000 au même taux, $2000 à 140, $5000 au même taux et $1500 à 140 1/8. Il ne s'est fait aucune vente importante dans l'argent américain, celui-ci valait de 132 1/2 à 133 sur les comptoirs. Une vente de 1500 piastres mexicaines a eu lieu à 3 1/2 de prime pour de l'or.

Le change étranger a été aussi peu recherché que samedi. Il n'y avait presque pas de traites commerciales sur place et les taux des tireurs de première classe étaient extrêmes, il ne s'est vendu que 500 livres No 1 à vue à 153 3/4, 1000 livres de banque à 154, 1,500 livres dito au même taux et 900 livres dito à 154 1/4.—Dans le change sur France, 10,000 francs, en commercial No 1, à 3 67 1/2 et 15,000 de banque à 5 10 pour de l'or.—Le sterling peut être coté nominalement à 150 1/2 à 151 1/2 les traites connaissements, 152 1/2 à 153 le No 1 à première classe et 154 à 154 1/2 le change de banque; le change sur France, à 3 70 à 3 67 1/2 le commercial No 1 et 3 65 à 3 62 1/2 le change de banque.

Le change américain a été négligé. Les banques ont encore tiré sur New York à 1/2 de prime, taux auquel la demande a été modérée.—Le commercial a été rare; les transactions n'embrassent que $5,000, $15,000, $20,000 et $30,000 sur New York et sur Boston, à vue, à 5/16 de prime, $5,000 sur New York, à vue, à 1/4, $30,000 dito au même taux, une petite somme au pair et $1500, à dix jours de vue, au même taux. Les cours du change commercial étaient, à la clôture, de 1/4 à 1/6 de prime.

On a vendu 5 actions de la banque du Canal à $57; 10 dito à $57 50, 2 dito à $58, 40 de la banque d'Amérique à 141 et 37 du chemin de fer de la rue St-Charles à $88 50.

Les bons de la ville n'ont pas trouvé d'acheteurs. Les consolidés sont cotés à 86 à 88 et les émissions en faveur de chemins de fer à 70 à 78, suivant les coupons.—Les "sixes" de la Louisiane sont cotés à 58 à 60, les bons du chemin de fer de Jackson, première hypothèque à 72 à 73; les billets du chemin de fer de Jackson à 70 à 72; les bons du chemin de fer des Opelousas, première hypothèque, à 54 à 55.

$5,000 en billets de la ville se sont vendues à 90 1/2 et $3,000 en petits billets à 97 1/4.—Les billets de la banque de la Louisiane sont cotés à 43 à 44 et les billets du Trésor de l'Etat à 79 à 80 cents.

BULLETIN COMMERCIAL

BUREAU DE L'ABEILLE,
Lundi, 12 août 1867

COTON.—Le mouvement a été fort peu actif aujourd'hui. La demande, a, en majeure partie, porté sur les hautes qualités, et a été principalement faite par des acheteurs pour le Nord et dont les ordres n'avaient pu être encore remplis d'abord parce qu'il leur avait été impossible de trouver les qualités voulues, et ensuite parce que quand les grades demandés avaient été placés sur le marché, les limites à eux fixées ne leur avait pas permis de payer les prix demandés par les détenteurs. Dans ces circonstances les transactions ont été fort bornées, n'ayant pu former qu'un montant de 450 balles, prises par cinq ou six acheteurs. Ces chiffres indiquent une certaine irrégularité, mais qui, à tout prendre, ont accusé des dispositions décidément plus fermes. En égard aux remarques qui précèdent, nous répétons nominalement nos cotes, savoir: Ordinary 20 à 22½ c, good ordinary 23 à 24, low middling 25 1/2 cents et middling 27 1/2 à 28 c. Ajoutons que le peu de coton qui a changé de mains a été pris aux prix les moins élevés.

ETAT DU COTON.

Stock en mains au 1er sept. 1866, balles		102,082
Reçu aujourd'hui	315	
précédemment	769672—769987	
Balles additionnelles, composées de cotons avariés, épars, de rabais et d'échantillons	13223	776310
		878392
Expédié aujourd'hui		
précédemment	854169	
		854169
Stock en mains		24223

TABAC.—Nous n'avons rien d'important dans cette branche à annoncer. La demande pour l'étranger a été bonne, mais l'exiguité des lots offerts, et de plus, les vues élevées des détenteurs, ont entravé les opérations. Partant, les ventes se sont bornées à quelques boucauts, qui ont changé de mains à des conditions privées.—Nous cotons comme suit:
Léger—Inférieur lugs, 4 à 4½, good lugs 4½ à 5, inférieur à common leaf, 6 à 7¼, medium leaf 8 à 12½, fair leaf 11 — à 13, fine leaf 12½ à 15½, choice selections 16½ à 19½ cts.
Lourd—Inférieur and trashy lugs 4½ à 5, good lugs 5 1/2 à 6, lu. à com. leaf 7 à 8½, medium leaf, 9 à 11½, fair, 12 à 13½, fine 14½ à 18—choice selections 18½ à 21.

SUCRE ET MÉLASSE—Le marché au sucre de la Louisiane est encore calme, mais ferme et le stock de l'article faible. La demande, qui est locale est limitée. Nous cotons dans le détail 13 1/2 à 14 cts pour le good, fair, 12½ c pour le bas jaune clarifié, 16½ à 17 cts le jaune clarifié de choix et 17½ à 18 cts la livre de blanc. Presque pas de demandes de sucre de Cuba, aujourd'hui. Le stock en est faible et les détenteurs de l'article sont très fermes. Ce sucre se vend en détail 13 1/2 à 14 c pour le fair à fully fair, 15 c pour le prime à choix. La mélasse de Cuba est calme, le stock en est fort et la demande modérée. L'article est coté à 40 et 55 cents le gallon, selon la qualité et la force des lots.

FARINE—Le marché est calme et irrégulier. Le stock en mains est fort et bien que les détenteurs paraissent désireux de vendre, les acheteurs refusent de prendre plus que ce dont ils ont besoin. Les ventes d'aujourd'hui se sont conséquemment bornées à de petits lots pris pour le commerce de la ville. Ces transactions ont embrassé 150 barils dont 50 de double extra, 50 de triple extra et 100 de choix à des conditions privées, 900 de superfine, en lots à $8 75, 100 de double extra à $10 75, 50 do de farine pour ce qu'elle vaut 200 de triple extra à $11 50, 50 d'extra de choix à $13, 30 do à $13 75, 120 do à $14 le baril.

MAÏS—De nouveaux renforts qui viennent d'arriver et un ralentissement dans la demande, ont jeté une certaine irrégularité sur le marché et il s'y est fait des ventes à une baisse de 5 cts par boisseau. Les transactions d'aujourd'hui se sont bornées à 1450 sacs, dont 120 de jaune mélangé à $1 15, 100, 200 de mélangé à $1 20, 100 de jaune mélangé, 100 de jaune et 120 de choix do à $1 25, 100 de blanc mélangé, 300 et 200 de blanc à $1 30 le boisseau.

AVOINE—Les envois d'avoine qui nous sont parvenus ayant été forts et ayant été plus que suffisans, les prix ont fléchi de 45 c le boisseau depuis notre dernier rapport. Les ventes d'aujourd'hui ont embrassé 200 sacs à 99 c le boisseau, 400, 200 et 1000 do à 75 c, 180 à 77 1/2 c, 100 à 85, 200, 100 à 90 c.

SON—L'activité a été assez remarquable sur le marché mais les prix de l'article sont plus faibles. Aujourd'hui, ventes embrassant 1550 sacs, dont 200 à $1 12, 200, 200 250 à $1 15 les cent livres.

FOIN—Nous n'avons à noter aucun changement sur ce marché. La demande de foin de choix est modérée, mais les qualités inférieures sont calmes et nominales. Nous cotons $28 à $32 le tonneau de prime à choix.

PORC—Un lot de 50 barils de mess s'est vendu au débarcadère à $25 75 le baril. Le marché est calme, et la demande inactive à $27 à $26 50 le baril. Les détenteurs demandent $25 50 à $25 75 le baril.

BACON—L'approvisionnement de bacon est faible et la demande bonne à 13¼ à 13 1/2 cts la livre d'épaules, 16 à 16 1/2 c les cotés désossés, selon la qualité. Le jambon de choix, passé au sucre se vend 21 à 22 1/2 cts la livre. Un lot de 5 barriques d'épaules s'est vendu à 13 1/2 cts la livre.

SAINDOUX—Le stock de saindoux en barillet est rond et celui du saindoux en tierçons est de beaucoup réduit. L'article en général est en bonne demande pour le placement et nous avons pris note de ventes de 50 tierçons à 13 7/2 c et de 60 et 25 barillets à 14 1/2 c la livre.

FARINE DE MAÏS—L'article se vend $6 à $6 25 le baril.

TOILE D'EMBALLAGE DE L'INDE—L'article est coté à 27 c la yarde, les lots ronds et se vend en détail 26 cts pour la toile en rouleaux et en balles 27 1/2 à 28 cts.

VIANDE VERTE—Les épaules salées à sec se vendent 12 1/2 à 12¾ c la livre.

HARICOTS—Rares et en demande. L'article est coté à $16 à $17 ceux de l'Ouest et 17 à $18 le baril de haricots du Nord.

CORDE D'EMBALLAGE—L'article se vend en détail 10 1/2 à 11 c la livre.

POMMES SECHES—Se vendent en lots à 6 à 7 cts la livre.

RIZ—L'approvisionnement de riz de la Louisiane est peu de chose et la demande bonne à 10 à 12 cents la livre. En ce moment, nous cotons 14 à 14 1/2 c le riz de la Caroline, 9 1/2 à 12 c celui de la Louisiane, et 11 à 11¾ celui de l'Inde.

VINAIGRE—Le vinaigre de cidre se vend à 22 1/2 à 25 c, le Cincinnati grape se débite à 25 à 27 1/2 c et le vinaigre blanc français 75 cents le gallon.

SEL—Approvisionnement faible et bonne demande. Nous cotons le gros sel en magasin à $2 20 à $2 30 le sac et les lots ronds en entrepôts à $2 10, le fin en magasin $2 25 à $2 45 et $2 15 à $2 30 les lots ronds en entrepôts.

HUILE DE CHARBON—Le stock de l'huile est modéré et la demande de l'article est lente.—Nous cotons l'huile en baril 52 c le gallon, à prendre en fortes lots, et en cans 65 cts. Ventes en détail à 55 à 60 c pour l'article en baril, et cans 70 cts.

DRÊCHE—La drêche est fort calme à $1 à $1 80 le boisseau de drêche de l'Ouest et $1 90 à $2 pour celle du Canada.

HOUBLON—L'approvisionnement de l'article est faible et la demande bonne avec offre de 65 à 70 cts la livre.

LAINE—Le stock en est rond et la demande bonne. Nous cotons la lavée 27 à 30 cts, 10 à 12 cts la laine pleine de glouterons 18 à 21 et la native de la Louisiane, 21 c la 1/2 et ¾ Merino, et 25 à 26 la livre de 3/4 à 7/8 merino.

PEAUX—L'approvisionnement de peaux est passablement rond et la demande de l'article est bonne à 10 à 10 ¼ cts pour les vertes et les sèches 16 à 19 cts.

SUIF—Nous cotons 9 1/2 à 10 c pour le suif fait en ville, le suif venant de la campagne 10 1/2 cts la livre.

CHANDELLES DE STAR—L'approvisionnement de chandelles est faible et la demande modérée en ce moment. Nous cotons 16 1/2 à 17 cents les chandelles de 12, 17¾ à 18 pour celles de 13, 18 1/2 à 19 c. celles de 14 et celles portant le poids plein 21 à 22 cts.

FROMAGE—L'approvisionnement de fromage est fort et la demande modérée. L'article est coté à 10 à 15 c la livre de fromage de l'Ouest et 15 à 18 c la livre de fromage du Nord.

WHISKY—Il y a en mains un fort stock de whisky de l'Ouest, mais le stock de whisky de la Louisiane est faible. Ces deux articles n'éprouvent cependant qu'une faible demande pour le détail. Nous cotons le whisky de l'Ouest, sous clés, à 35 à 40 cts le gallon et celui de la Louisiane 25 cts le gallon.

CAFÉ—La demande porte principalement sur les plus hauts grades dont le stock est faible.—Nous cotons 18 1/2 c la livre, en or et 26 c en monnaie courante pour le prime, 16 1/2 c en or et 23 c en monnaie courante pour le low fair.

Marché aux Bestiaux.

Jefferson City, 13 août 1867.

Arrivé, hier—442 bœufs du Texas, 96 veaux et veaux d'un an, 40 moutons et 19 vaches à lait.
Vendu—341 bœufs du Texas, 91 veaux et veaux d'un an, 49 cochons, 109 moutons et 5 vaches à lait.
A vendre—783 bœufs du Texas, 178 veaux et veaux d'un an, 335 cochons, 1,052 moutons et 27 vaches à lait.

Bœufs de l'Ouest, 1ère qualité par liv. net,	—	9	à 10 —
do do 2me qualité, do	—	—	à —
Bœufs du Texas, 1re qualité, par tête	—	—	à 45 —
do do 2me qualité, par tête	30	—	à 35 —
do do 3me qualité, par tête	15	—	à 20 —
Cochons de l'Ouest, par liv. gr.	—	9	à 10 —
do du pays do	—	10	à — 11
Moutons 1ère qualité par tête	—	—	à 9 00
do 2me do do	—	2 50	à 3 50
do 3me do do	—	1 50	à 2 00
Vaches du Texas, avec veaux, par tête	—	—	à 20 00
Vaches à lait, de choix, par tête	90	—	à 125 00
do de 2e qualité, par tête	50	—	à 60 00
Veaux, par tête	—	8	à 10 00
Veaux d'un an, par tête	—	5	à 12 00
Chèvres, par tête	—	1 50	à 4 50

Décédée, hier, 12 août 1867, à 9½ heures du soir, dame MARIETTE MONTEGUT, veuve Bonnecarrère, âgée de quarante-trois ans, née à Miélan, département du Gers (France.) Les amis et connaissances sont priés d'assister à l'enterrement qui aura lieu aujourd'hui, à 4 heures du soir. Le convoi partira de l'encoignure Palmyre et Claiborne.
De la part de ses fils, François et Gabriel Bonnecarrère.

Décédé, hier à cinq heures du soir, ALPHONSE DE GRUY, âgé de 37 ans, ex-membre de la batterie d'artillerie Bridges, Charleston, Caroline du Sud. Les amis et connaissances de la famille et ses frères d'armes, sont priés d'assister à ses funérailles. Le convoi partira de sa dernière demeure, encoignure Amour et Français, à 4 1/2 heures précises.

R.·. L.·. l'Etoile Polaire No 1.
Seule régulière sous ce nom et sous la juridiction de la R.·. G.·. L.·. de l'Etat de la Louisiane.
ALPHONSE DE GRUY, frère de notre T.·. C.·. F.·. Henry De Gruy, ayant été appelé par un décret de l'Eternel dans un monde meilleur—
Les FF.·. de cette R.·. L.·. sont priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui à 4½ heures précises, de sa dernière résidence, encoignure Amour et Français.
Par mandement du V.·. N.·.
CRESSY, Sec. 30.·.
Nouvelle-Orléans, 13 août 1867. 13 août—1f

Loge de la Persévérance No 4.
Il a plu au G.·. A.·. de l'U.·. de rappeler à lui MARIE-JOSÉPHINE, fille de notre bien-aimé F.·. Dominique Didier. Les membres de cette Loge et les FF.·. de cet Or.·. sont priés d'assister aux funérailles qui auront lieu cette après-midi, à quatre heures et demie. Le convoi partira de la maison mortuaire, rue Royale, entre Dumaine et St Philippe.
De la part du Vén.·. A. CHAGNARD, Secrétaire.
13 août—1

Le Dr. CHARLES E. KELLS,
DENTISTE,
Cabinet et domicile, No 14, rue Dauphine, 2me maison après la rue du Canal, près de Lopez.
Extraction de dents, sans souffrance, au moyen de gaz hilarant ou protoxide d'azote.
24mars—1an PP le L

A.·. L.·. G.·. D.·. G.·. A.·. D.·. L'U.·.
La Resp.·. L.·. Fraternité No 20, sous la juridiction du Sup.·. Cons.·. de la Louisiane, procèdera, CE SOIR, à 7 heures précises, à l'init.·. de plu.·. prof.·. au deg.·. d'app.·.
Les FF.·. MM.·. de toutes les juridictions sont invités à assister.
Par ordre du Ven.·. WM. BERNARD, M.·. M.·.
13 août—1f Sec.·.

GROVE ESPERANZA No 8.
U. A. O. D.
En la sesion del dia 7 del corriente fueron instalados por el G. G. del Estado de la Louisiana, los oficiales que deben funcionar en el espresado en el semestre que comenzó en 1o del presente.
Estos oficiales son:
MANUEL BRISOLARA, N. A.
CARLOS MONNET, V. A.
ENRIQUE JHAUVIN, Secretario.
DOMINICO DECANINI, Tesorero.
CARLOS MAZZOLETTI, Conductor.
R. S. DELETANG, Gua. Interior.
J. M. DAGORET, Gua. Exterior.
Esta Grove tendrá su próxima sesion el miercoles 21 del corriente.
Nueva Orleans, agosto 12 de 1867.
Por orden del N. A.
ENRIQUE JHAUVIN, Secret.
12 aout

AVIS.
☞ La barque française "BON PERE", capitaine Goucheron, venant de Bordeaux, est en déchargement au ponton 19, Second District.
Les consignataires sont requis de venir prendre livraison de leurs marchandises sur la Levée.
Des marchandises dont les permis n'auront pas été retirés dans le délai voulu, seront envoyées dans les magasins publics, aux frais et risques de leurs consignataires.
Vve. MAIGNAN & P. LABORDE.
[illegible] 23 et 25, rue Bienville

☞ Ni le capitaine ni les consignataires de la barque française BON PERE, venant de Bordeaux, ne seront responsables des dettes que pourrait contracter l'équipage de dit navire.
Vve. MAIGNAN & LABORDE.
[illegible] 23 et 25, rue Bienville.

EN débarquement du navire français BON PERE venant de Bordeaux, et à vendre par les soussignés:
15 Barriques COGNAC.
Vve. MAIGNAN & LABORDE.
[illegible] 23 et 25, rue Bienville.

A.·. L.·. G.·. D.·. G.·. A.·. D.·. L'U.·.
Grand Orient de la Maçonnerie Italienne.
Science, Liberté, Travail, Fraternité, Solidarité.
Or.·. de Florence [illegible]
Au Suprême Conseil du Rite Anc.·. et Acc.·. Ecossais pour l'Etat Souv.·. et Indép.·. de la Louisiane.
Très Chers Frères:
Notre Grand Or.·. a reçu avec bonheur le pl.·. que vous nous avez fait la faveur de nous adresser le 3 mai 1867 (E.·. V.·.)
Nous nous associons complètement à vos espérances et aux efforts que vous faites pour la destruction de préjugés qui déshonorent encore l'humanité.
Puisse un prompt succès couronner votre œuvre à tous!
Notre G.·. Orient accepte avec reconnaissance les bons offices de l'Ill.·. F.·. F. Berta, que vous nous indiquez, et il lui adresse sa nomination de garant d'amitié de notre Or.·. près de vôtre.
De notre côté nous vous envoyons le nom de notre cher F.·. Mauro Macchi, notre grand chancelier et député au parlement national du royaume d'Italie à Florence, qui aura la faveur de correspondre avec vous et d'entretenir entre les deux puissances maçonniques cette communauté de vues qui est la base du succès dans la communauté des efforts.
Nous vous adressons nos salutations fraternelles.
Le 1er Gr.·. Maître adjt., faisant fonctions de Gr.·. Maître,
L. FRAPOLI, 33e.
Le Gr.·. Chancelier, M. MACCHI, 33e.
Le Gr.·. Archiviste, PIO ADDUCI, 33e.

A.·. L.·. G.·. D.·. G.·. A.·. D.·. L'U.·.
Maçonnerie universelle — Famille Italienne, science, liberté, travail, fraternité, solidarité.
Deus meum que jus.
Grand Orient d'Italie et de ses colonies.
Nous, Grand Maître de l'ordre maçonnique en Italie,
Vu la communication officielle qui nous est adressée par le Suprême Conseil du Rite ancien et accept.·. Ecossais pour l'Etat souv.·. et indép.·. de la Louisiane, tendant à entrer avec nous en relations d'amitié;
Voulant répondre à cette communication de manière à donner au Suprême Conseil un témoignage manifeste des sympathies du Grand Orient d'Italie pour les principes humanitaires qu'il vient de proclamer:
Entendu l'avis du Conseil de notre Gr.·. Or.·.
Avons décrété et décrétons:
ART.·. 1ER.
L'Ill.·. F.·. F. Berta, G.·. C.·. des G.·. du Sup.·. Cons.·. de la Louisiane, est nommé garant d'amitié du Gr.·. O.·. d'Italie près le Sup.·. Cons.·. de la Louisiane.
ART.·. 2ME.
Notre Gr.·. Chanc.·. l'Ill.·. M. Macchi est chargé de la notification du présent décret.
Fait à l'Hôtel du Gr.·. O.·. d'Italie, ce 17 juillet 1867 (E.·. V.·.).
Pour le Grand Maître.
Le 1er G.·. M.·. Adj. faisant fonctions de G.·. M.·.
L. FRAPOLI, 33me.
Par le 1er G.·. M.·. Adj.
Le Gr.·. Chanc.·.
M. MACCHI, Chanc.·.
M. MACCHI, 33me.
Pour copie conforme—le Gr.·. Archiviste,
PIO ADDUCI, 33me.

A.·. L.·. G.·. D.·. G.·. A.·. D.·. L'U.·.
Maçonnerie universelle—Famille Italienne,—Science, Liberté, Travail, Solidarité.
Or.·. de Florence, [illegible]
Au T.·. Ill.·. F.·. Eugène Chassaignac, Grand Commandeur du Rite Ecossais en Louisiane.
Très Ill.·. et Très cher Fr.·.
L'assemblée maç.·. des LL.·. régulières, pour l'Italie et ses colonies, s'est réunie à Naples le 21 du présent mois, conformément à la convocation qui avait été faite par le grand Maîtrise de l'Ordre en Italie, représentée par les FF.·. G.·. Garibaldi et F. de Luca.
Les élections pour le nouveau Gr.·. O.·. ont donné le résultat suivant:
Grand Maître honoraire à vie, élu par acclamation le F.·. G. Garibaldi, 33me, et premier maçon d'Italie.
G.·. M.·. Hon.·. pour l'année 1867 (E.·. V.·.) le F.·. F. de Luca, 33me, député au parlement national, ex Gr.·. M.·. de l'ordre.
G.·. M.·. effectif pour l'année 1867 le F.·. Ph. Cordova, 33me, ex ministre de l'agriculture et du commerce, député au Parlement.
1er G.·. M.·. Adj.·. le F.·. L. Frapolli, 33me, député au Parlement.
2e G.·. M.·. adj.·. le F.·. G. Tamajo, 33me, député au Parlement.
Membres du Gr.·. Or.·. FF.·.
Pio Adducci, 33me, docteur en médecine et en chirurgie
L. Caccara's, 33me.
F. Curalo, 33me, député au Parlement.
F. Camerata Scovazzo, 33me, député au Parlement.
Henry Chambion, 32me, Vén.·. de la Resp.·. L.·. Concordia.
P. De Boni, 33me, député au Parlement.
J. Deni, 33me.
Ar. Frabetti, 32me, professeur à l'Université de Turin.
D. Fattori, 3.·. député au Parlement.
I. Frapolli, 33me, député.
V Giusti, 32me, député.
C. Correnti, 3.·. chef de division au ministère de l'instruction publique.
M. Macchi, 33me député.
M. Montecchi, 33me, ancien député.
A. Mordini, 33me, député.
J. Natoli, 3.·. Sénateur du Royaume, ex-Min.·. de l'instruction publique.
C. J. Ramorti, 3.·. Ven.·. de la R.·. L.·. Progresso (Turin).
J. Raspani, 3.·. ancien député.
A. Semenza, 3.·. Avocat Ven.·. de la L.·. C. Beccaria (Milan).
V. Sylos Labini, 32me.·. Sénateur du Royaume.
O. Regnoli, 3.·., député.
J. Sperandio, 33me Ven.·. de la Gr.·. L.·. Egeria.
Geo. Tamajo, 33me, député.
E. Thermes, 3.·. ex-Ven.·. de la L.·. Vittoria (Naples).
Veuillez agréer très Ill.·. et très cher F.·. notre triple et mystique accolade fraternelle.
Le G.·. Chancelier, M. MACCHI, 33me.
Le 1er G.·. M.·. Adj.·. L. FRAPOLLI, 33me.
Le G.·. Archiviste, PIO ADDUCI, 33me.
13 août—1f

AVIS.
ON demande immédiatement une bonne nourrice, sans enfant.
Inutile de se présenter sans de bonnes recommandations. S'adresser au No 204, rue Poydras, ou au No 246, rue Julia. 13août—☞

Demande de maison.
On demande à louer pour le 1er septembre prochain, UNE MAISON, située sur les rues Remparts ou Esplanade, ou dans ses environs. Il faut qu'elle ait deux chambres à coucher, salon et salle à manger et d'un prix raisonnable. S'adresser au No 42 rue des Magasins. 11août—☞

THEODORE DANZIGER,
163 rue Canal............230 rue Royale.
AYANT acheté tout le stock d'un failli—stock composé de marchandises sèches et de fantaisies, fraîches et assorties—je les vendrai, POUR REALISER, au moins à 50 pour cent au-dessous de l'évaluation antérieure.
Les acheteurs en gros—ceux de la ville et ceux de la campagne—sont spécialement invités à venir examiner les marchandises avant d'en acheter ailleurs.
THEODORE DANZIGER
Rue du Canal, No 163,
11aout— Rue Royale, No 230

AVIS.
NOUS annonçons avec plaisir aux membres du barreau de la Louisiane et au public, que M. A. BOIS BLANC qui, depuis trente ans, est député greffier, commis aux minutes des différentes Cours de l'Etat, des Cours de Circuit et de District des Etats-Unis pour la Louisiane—vient de donner sa démission de député marshal de ces deux dernières cours et qu'il offre ses services aux avocats et au public.
Il se charge de toutes les procédures judiciaires, de recouvrements de comptes, de paiement de taxes et de toutes les procédures qu'exigent les lois de banqueroute, etc., etc.
Bureau rue Royale No 120, entre les rues Toulouse et St-Louis,—Nile-Orléans. 6 août—1 m 2 f p s

Produits de l'Ile de Cube.
Plusieurs chargements de mélasse Moscovade, en boucauts, tierçons et barils.
1500 CAISSES SUCRE blanc et sucre jaune pour procerie,
100 caisses GELEE et PATE de gouyave,
20 futailles MIEL de choix,
50 sacs CAFÉ de la Havane,
50 sacs CACAO,
300,000 CIGARES des meilleures marques.
—Ainsi que—
25 boucauts CHARBON pulvérisé, 1re qualité.
En magasin et à vendre par
E. TROISGROS, Nos 55 et 57, rue de la Douane,
11août—3m entre Chartres et Vieille-Levée

Pension bourgeoise.
LES personnes qui désirent une pension privée tenue en tout à la française et à bon marché, CHAMBRE, NOURRITURE et BLANCHISSAGE, le tout de $7 à $10 50 par semaine, selon la chambre, peuvent s'adresser: Rue Toulouse No 19, entre Chartres et Vieille-Levée. 11 aout—3f

A vendre pour cause de départ.
ON offre à vendre présentement une magnifique installation de magasin située dans un des quartiers les plus fréquentés de la cité. Ledit endroit est en tous points convenable pour y établir un établissement quelconque.
Pour plus amples informations, s'adresser à MM. Martin Aldigé & Co, 42 rue Royale. 11aout—3

Demande de Blanchisseuse.
ON demande immédiatement une bonne BLANCHISSEUSE et REPASSEUSE, blanche ou de couleur, pour aller à la Grande-Ile. On donnera de bons gages.
S'adresser chez Mr. A. Willoz, au No 61 rue Tchoupitoulas 9 août—6f

En débarquement de la barque 'Bon Père,' venant de Bordeaux:
156 BARRIQUES Vin Rouge ordinaire,
100 caisses do do do
500 do Cerises à l'Eau-de-vie,
50 do Vinaigre,
18 fûts Cognac,
Et à vendre par A. CARRIERE & CO.,
10 aout—6f 15, rue Bienville.

EN débarquement des navires France & Mexique, de Bordeaux, et Léonidas, du Havre—
200 caisses sardines 1/4 et 1/2 boites, nouvelle pêche,
50 barils vinaigre de vin blanc,
10 caisses truffes et pâtés truffés assortis,
10 caisses saucissons de Bologne,
100 caisses prunes d'Ente.
A vendre par ANT. LANATA,
10aout—6f 9 & 11 rue Jefferson.

En magasin:
200 paniers huile d'olives extra, Bacigalupi, 22 onces,
200 paniers huile d'olives extra, de Fossal fils, 22 onces,
250 do do do do
100 barriques vin rouge de Bordeaux, divers crus,
100 do do très sucré de Marseille,
100 do do do
200 1/4 de pipe vins de Porto, Madère et Sherry,
300 caisses vinaigre de vin blanc,
200 caisses fromages de Hollande,
200 meules fromages de Gruyère,
100 sacs amandes et noisettes,
100 barils pommes de terre, graine de lin,
100 caisses absinthe et kirsh de E. Pernod,
100 caisses vermouth, Noilly Prat & Co.
200 caisses eaux de Marseille, etc., etc.
A vendre par ANT. LANATA,
10 aout—6f 9 & 11 rue Jefferson.

A VENDRE en débarquement des navires "France et Mexique" et "Bon Père" de Bordeaux—vins pour familles:
20 barriques Vin rouge, "Côtes de Bordeaux",
[illegible]
des marques déjà connues et sortant de chez les propriétaires. Je profite de cette occasion pour offrir aux familles un choix de Vins et Liqueurs de toute espèce dans les prix les plus réduits. [illegible]
A. M. TOURNE, enc. Royale et Conti.

Fruits à l'eau de vie et fruits au jus.
[illegible]
En débarquement de la barque française France & Mexique [illegible]
[illegible] Rue de la Vieille Levée, No 83.

Marchandises d'Automne.

J. LEVOIS & CO.
Font l'ouverture de leur stock D'AUTOMNE comprenant
INDIENNES FRANÇAISES, couleurs chinées,
do do lilas et pourpre,
do do noires et blanches
A dessins pour Femmes et Enfants.
— AUSSI —
Leurs INDIENNES AMÉRICAINES, nouvelles, d'Automne, couleurs et genres de choix pour Enfants.
200 pièces BARÉGE GRENADINE,
Fonds noirs à 50 cents la yarde.
CHALES LAINE et DENTELLE CAMBRIA.
PARASOLS d'un nouveau genre.
Ils offrent, en gros, un stock complet de
MARCHANDISES SECHES ÉTRANGÈRES ET AMÉRICAINES,
A des conditions libérales, par pièce ou colis.
J. LEVOIS & CO.,
11 août—6 Au coin des rues Canal et Bourbon.

Compagnie d'Assurance
DES
FACTEURS ET DES COMMERÇANTS.
39......Rue Carondelet......39
Nouvelle-Orléans.
Tous les dividendes de cette Compagnie sont payables au comptant.
Montant des primes reçues la première année (de huit mois) de ses affaires, expirée le 30 avril 1867—$414,646 44.
—ACTIF—
Le 30 avril 1867..........$566,816 91.
Cette compagnie continue d'émettre des polices contre les pertes et les avaries occasionnées par les incendies et contre les dangers des fleuves et des mers, aux taux courants de prime.
MICHEL MUSSON, Président,
HARMON DOANE, Vice-Président,
ED. A. PALFREY, Secrétaire.
—DIRECTEURS—

James Hewitt,	J. J. Warren,
W. A. Johnson,	Wm Bell,
J. W. Burbridge,	Robert Pitkin,
Jno I. Noble,	Alfred H. Isaacson,
Moses Greenwood,	Rich'd Milliken,
Alfred S. Huntington,	Sam'l E. Moore,
Hugh McColl,	Wm H. Henning,
Marshall J. Smith,	Thos M. Scott,
L. Caulfield,	Joseph Block,
John Chaffe,	J. R. Jennings,
L. H. Terry	R. T. Buckner,
Joe D. Bisaz,	H. H. Ware,
	Sam'l Friedlandler.

11 août 6 m

Chemin de Fer de la Nouvelle-Orléans et de Carrollton.
AVIS IMPORTANT AUX CAPITALISTES.
A VENDRE—L'intérêt des Etats-Unis dans le chemin de fer de la Nouvelle-Orléans et de Carrollton. Cet intérêt continue, en vertu de certains actes notariés, jusqu'au 16 avril 1899, près de vingt-quatre ans.
Les chars, depuis quelque temps, sont à vapeur au lieu d'être à vapeur. Le service se fait parfaitement de la rue du Canal à Carrollton, distance de sept milles. La voie traverse une belle section de la ville et de ses environs, elle passe le long d'une avenue spacieuse qu'embellissent, des deux côtés, de charmantes résidences bâties sur des terrains ombragés et ornés avec goût.
La perspective de la valeur que doit acquérir la moitié occidentale de ce chemin a fait naître un double esprit d'entreprise et des centaines d'hommes travaillent aujourd'hui à son amélioration.
Comme promenade, la voie offre des avantages que n'offrent aucune de celles qui traversent la ville et dont nous parlons, produire autant qu'aucune d'elles.
Ceux qui désirent s'engager dans une entreprise qui ne saurait manquer d'être profitable en tout maintenant, l'occasion.
Des PROPOSITIONS CACHETÉES pour l'intérêt en question seront reçues jusqu'au MARDI, 20 du courant, dans la salle No 49 de l'hôtel St-Charles et il sera donné tous les renseignements nécessaires.
Le droit de rejeter toutes les propositions est réservé.
WILLIAM BELL
11 aout—au 20 aout Agent du gouvernement.

A VENDRE A BON MARCHÉ
3 BEAUX MULETS.
S'adresser rue Désirée, encoignure Amour Troisième District. 11 aout—3f

AVIS.
☞ Le navire français FRANCE ET MEXIQUE, capitaine Ducasse, venant de Bordeaux, est en débarquement vis à vis la rue Hôpital.
Les consignataires sont requis de venir prendre livraison de leurs marchandises sur la Levée.
Les marchandises dont les permis n'auront pas été retirés dans le délai voulu, seront envoyées dans les magasins publics, aux frais et risques de leurs consignataires.
C. CAVAROC & Co'
9 août—8 f 5 Exchange Place.

☞ Ni le capitaine, ni les consignataires du navire français FRANCE ET MEXIQUE, venant de Bordeaux, ne seront responsables des dettes que pourrait contracter l'équipage dudit navire.
C. CAVAROC & Co.
9 août—3 f 5 Exchange Place.

EN débarquement du navire français FRANCE ET MEXIQUE, venant de Bordeaux et à vendre par les soussignés:
100 Barriques vin rouge, côte de Clairac.
5 Caisses couvertes de Rodez, comprenant, dinde truffée, lièvre truffé, poularde truffée, terrine à l'huile, maquereaux à l'huile, capes à l'huile, pieds de porc, saucisses truffées, &c.
C. CAVAROC & Co.
9 août—8 f 5 Exchange Place

Docteur A. Landry,
De la Faculté de Médecine de Paris,
No 60, rue du Maine, encoignure Royale,
TRAITEMENT HOMŒOPATHIQUE DES MALADIES AIGUES ET CHRONIQUES.
Consultations de 1 à 3 heures.
12août—3m.

L'ARROW TIE
et les cercles en fer, patentés;
A vendre, au plus bas prix, par
H. T. BARTLETT & S. W. RAYNE.
Agence générale au No 43 de la rue Carondelet.
CES cercles sont les meilleurs dont on se serve actuellement pour mettre le coton en balle. Les compagnies d'assurance de cette ville les approuvent; les presses à coton de la Nouvelle-Orléans, de Memphis de Mobile, de Galveston, de Savannah et les planteurs s'en sont servis avec succès.
N. B.—Ces ARROWS TIES sont en vente chez les marchands de la Nouvelle-Orléans et dans tous les Etats à coton, aux plus bas prix. 10mai—3m

Liqueur Maximilienne.
REÇU d'Allemagne un envoi de l'excellente liqueur extraite du jus de cerise, propre à faire une délicieuse boisson rafraichissante pouvant convenir aux messieurs et aux dames, et qui sera servie sous le nom de "Maximilienne".
Seul agent à la Nouvelle-Orléans,
C. G. REBENTISCH,
14 juil—1m 64 Tchoupitoulas.

CHOLERA.
Liqueur anti-cholérique de Raspail.
CETTE liqueur inventée par M. Raspail, (un des plus grands chimistes du monde) est le seul préservatif reconnu efficace et employé par les trois quarts des populations européennes menacées du choléra.
C'est un remède certain contre la diarrhée chronique, la dyssenterie, etc. A vendre par
F. GAUDOZ, Pharmacien,
1er août ☞ Encoignure Orléans et Bourbon.

A vendre,
UN moulin à sucre, au complet; rouleau de quatre pieds de long, et vingt-six pouces de diamètre, traits en fer battu, de 8 et 9 pouces de diamètre, avec ou sans la machine, qui a quatre pieds de jeu. Le cylindre a 16 pouces de diamètre.
S'adresser à ARTHUR THIBAUT,
1er août—1m. rue Front Levée No 37.

Avis.
MOITIÉ PRIX.—Compagnie du Grand Chemin de fer de la Nile-Orléans, de Jackson et du Nord—Passage, département général, Nile Orléans, 7 août 1867—Les délégués à la Convention de la Société Baptiste-Nationale (de couleur) qui doit avoir lieu à Nashville, le 16 du courant, peuvent se procurer des billets à moitié prix—c'est-à-dire qu'ils paieront le prix plein en allant et reviendront gratis. Pour les renseignements et les billets, s'adresser aux bureaux, au-dessous du City Hotel, dans la Rotonde de l'Hôtel St-Charles et à l'Hôtel St-James. ED WARE,
9 août—10 Agent pour les billets.

BOIS DE CONSTRUCTION.
GEORGE MERZ,
Moulin à raboter et chantier de bois de construction.
Au coin des rues Toulouse et Robertson, Vieux Bassin.
DU Bois préparé et brut, des châssis des jalousies, des portes et toute espèce de matériaux de construction sont offerts au commerce au plus bas prix.
Les ordres d'expédition sont l'objet d'une attention particulière. 19juil—1an

Damejeannes.
5960 DAMEJEANNES de 5 gallons,
1700 do de 1 do.
En débarquement du navire Léonidas, arrivé du Havre, et à vendre par
C. CAVAROC & CO,
9 août—8 No5 Exchange Place.

La Loterie du Kentucky,
d'après le système des polices, se tire tous les jours, au Lucky office, au coin des rues Royale et Douane.
8 août—2

J. V. GOURDAIN,
COURTIER.
Passage de la Bourse, No 16,
entre les rues Douane et Canal, en face de la Bourse des Négociants et des Encanteurs.
5août—1m NILE ORLEANS, LNE

AVIS.
Le tug à vapeur "Dew Drop"
Nouvelle Orléans, 3 août 1867.
LES soussignés remercient sincèrement les habitans de la paroisse St Bernard et le public en général de généreux patronage dont ils les ont honorés jusqu'à ce jour et espèrent qu'ils le continueront. Le Dew Drop partira de la ville, (du wharf du ferry du Troisième District) comme par le passé, tous les jours à 4 heures de l'après-midi. Retour: il quittera la Station Ducros à 7 heures du matin pour en revenir à la Nouvelle Orléans. Pour fret ou passage s'adresser à bord ou à Mr. Francis Artetis, Station Ducros, paroisse de St Bernard.
JOHN BOYCE, capitaine.
7 août—7 CHARLES DE SOUCHEL, commis.

Chez MANUEL,
294, RUE DE CHARTRES,
VIN EN BARRIQUE ET AU DÉTAIL,
WHISKY,
COGNAC,
SUCRE,
CAFÉ, &c.
On livre à domicile. 7août—6

A vendre.
UNE IMPRIMERIE de campagne, presse et matériel.
S'adresser au bureau du "Drapeau de l'Ascension" à Donaldsonville. 30 juil—1m

Demande de Magasin au rez-de-chaussée
ON demande un magasin au rez-de-chaussée ou au premier—dans le quartier des magasins de marchandises sèches en gros—On demande un bail d'un an. [illegible]

Bois de choix pour comptoirs, etc
DIX MILLE pieds de noyer noir, beau et de choix pour comptoirs, à vendre à des prix raisonnables [illegible]
ALEX. McCONNELL,
[illegible] Commerce No 164.

$10 de Récompense.
Perdu ou égaré.
[illegible]

Bonne nouvelle pour les sujets du
"ROI LAGER."
"Que ceux qui ont l'habitude de boire, continuent à boire;
Et que ceux qui n'ont jamais bu, se mettent à boire."
Les soussignés ont la satisfaction d'annoncer aux amateurs de "ROI LAGER" et le public en général, Qu'ils ouvriront Samedi soir, à 6 heures, AU No 66 de la RUE ST CHARLES,
Leur nouvel et élégant Hôtel.
"PREMIUM LAGER HALL."
Où ils seront charmés de servir pour la modique somme de CINQ SOUS, de la véritable Bière Lager de St Louis ou de Cincinnati, fraîche et mousseuse.
Il y a également à cet établissement une buvette de premier ordre.
☞ Le soir de l'ouverture, nous offrirons gratuitement un LUNCH, et nous y invitons nos amis en général.
Très respectueusement, les serviteurs du Public.
J. A. CLINE & BRO.
9 août—6f. No 66 rue St. Charles.

AVIS AUX TOURISTES
De la Nile-Orléans à St-Paul—Billets pour tout le voyage.
Compagnie du Grand Chemin de Fer de la Nile-Orléans, de Jackson et du Nord
Nile-Orléans, 7 août 1867
LES passagers qui se rendent au Nord par le chemin de fer de Jackson, ont le choix de la route. Ils peuvent aller par chemin de fer jusqu'à Memphis, et là prendre un des magnifiques bateaux de la Compagnie de bateaux à vapeur de Memphis et de St-Louis, ou bien, par chemin de fer jusqu'à St Louis, et de là par les bateaux de la ligne du Nord.
Pour les billets (pour tout le voyage) et plus de détails, s'adresser aux bureaux. Sous le City Hotel, dans la rotonde de l'hôtel St-Charles et à l'hôtel St-James
ED. WARE,
9 août—7f Agent général pour les billets.

Bons d'améliorations de la ville de Jefferson.
No. 897.
RÉSOLU: que les nouveaux bons de la ville—bons dont l'émission a été autorisée en vertu de la résolution No 875, soient mis entre les mains de H. M. Van Solingen pour être vendus et négociés par lui en qualité de courtier; qu'après approbation du maire et du comité de finances, les ventes devront être faites comme effectuées et que les bons devront être émis en faveur des acquéreurs. Le contrôleur et le trésorier devront annoncer les dites ventes, et le résultat des dites ventes, au conseil, à chaque réunion qui en suit.
J. J. KREIDER,
Approuvé le 25 juillet 1867. Président du Conseil
(Signé) JOHN T. MICHEL, Maire.
Conformément à la susdite résolution, le soussigné recevra des propositions pour l'achat des susdits bons. Ces bons sont de la pour l'amélioration de certaines rues de la ville de Jefferson et le paiement pourtant des intérêts est garanti par l'imposition d'une taxe spéciale d'un quart d'un cent, laquelle taxe sera déposée à la banque de cette ville dans ce but spécial et l'effet de les racheter.
H. M. VAN SOLINGEN.
3 août—1 m Rue Carondelet No 28.

Loterie de l'Etat de la Georgie
AU PROFIT DU
Masonic Orphans' Home
(Asile des Orphelins de Maçons,)
DE L'ETAT DE LA GEORGIE.
CETTE LOTERIE a une charte elle est dirigée par des messieurs qui ont une haute position sociale et le produit en est destiné à la construction d'un ASILE pour toutes les veuves et les orphelins dans l'indigence.
En achetant un billet, vous vous rappellerez que si vous ne gagnez pas un lot, votre argent sera consacré magnanimement, au soulagement de malheureux.
La loterie sera tirée publiquement, à Atlanta (Geo.), sur le plan de la loterie de la Havane.
PLAN POUR CHAQUE MOIS:

1 lot de $50 000 soit	$50,000
1 .. $20 000 soit	$20,000
1 .. $10 000 soit	$10,000
1 .. $5,000 soit	$5,000
2 .. $2,500 soit	$5,000
24 .. $500 soit	$12,000
55 .. $250 soit	$13,750
125 .. $100 soit	$12,500
160 .. $50 soit	[illegible]

Tous ces lots sont tirés à chaque tirage. Il est tiré en outre 24 lots d'approximation.
Le tout s'élève à $160 [illegible]
De plus, une loterie extra se tirera le MERCREDI, 4 septembre prochain.
Gros lot de $25,000.—Billet entier, $1.
Cette loterie n'est pas une entreprise individuelle ni l'entreprise d'une compagnie quelconque, tout le produit moins les frais doit être consacré à la bonne destination et à l'entretien d'un asile pour les veuves et d'orphelins.
Il y a été ajouté une GRANDE LOTERIE SUPPLEMENTAIRE pour 1867 SUR LE PLAN DE POLICES
Les acheteurs peuvent choisir eux-mêmes leurs numéros prendre un billet de 1, 2, 3 ou 4 numéros, AU PRIX QU'ILS VOUDRONT BIEN DONNER DE LEURS BILLETS.
Ce plan est devenu très populaire aux Etats Unis. On peut s'adresser à un marchand de billets de la loterie de l'Etat de la Georgie, choisir soi-même ses numéros et le marchand remettra un billet à l'acheteur. Le marchand l'inscrira sur le registre du Directeur. Cette loterie se tire tous les jours à Atlanta (Geo.), et les numéros gagnants sont envoyés à la Nouvelle Orléans par le télégraphe, des dépêches qui seront publiées dans les journaux.
Les montants des lots gagnants sont payés sur reçu du résultat du tirage, et sans escompte
W. W. BOYD.
Député Grand-Maître.
Directeur principal, à Atlanta (Geo.)
Pour plus de détails, s'adresser à
JOHN H. BARTH
Agent et Marchand ayant licence.
Rue St Charles, No. 40, en face de l'hôtel St-Charles, ou à l'une des succursales des bureaux des vendeurs
6 août 1m

Université de la Louisiane--Ecole de Médecine--Faculté:
A. H. CENAS, M. D., professeur honoraire d'obstétrique et des maladies des femmes et des enfants.
JAMES JONES, M. D., professeur d'obstétrique et des maladies des femmes et des enfants.
WARREN STONE, M. D., professeur de chirurgie
T. G. RICHARDSON, M. D., professeur d'anatomie.
J. W. MALLET, Ph. D., professeur de chimie
SAMUEL M. BEMISS, M. D., professeur de la théorie et de la pratique de la médecine.
STANFORD E. CHAILLÉ, M. D., professeur de physiologie et d'anatomie pathologique.
FRANK HAWTHORN, M. D., professeur, de matière médicale et de thérapeutique.
Démonstrateurs d'Anatomie:
Wm. C. NICHOLS, M. D.—C. J. BICKHAM, M. D.
Le trentième cours annuel commencera le 11 novembre et se terminera dans le mois de mars suivant. Il y aura des cours préliminaires tous les jours, à l'Hôpital de Charité, à partir du 15 octobre, époque de l'ouverture des grandes salles nouvelles d'anatomie pratique.
Les facilités dont le grand Hôpital de l'Ecole se trouve beaucoup augmentées cette année par suite de la législature de l'Etat, de sorte qu'aujourd'hui un département pratique est attaché à chaque chaire de professeur, département dans lequel les étudiants reçoivent une instruction clinique.
Prix des cours, $140; matricule (payée une fois seulement) $5. Anatomie pratique, $10. Le paiement est exigé d'avance.
Pour plus de détails, s'adresser au professeur
S. M. BEMISS.
6 août—3me Doyen pro tempore

Banque des Citoyens de la Louisiane
Nile-Orléans, 1er août 1867.
AUJOURD'HUI, à une réunion des Directeurs, il a été déclaré un dividende de DIX pour cent sur le capital actif (Banking Department), lequel dividende sera payé aux actionnaires au comptant, à partir du lundi, 12 du courant.
J. L. DELERY, Caissier.
3 août—12f

Bureau du Trésorier.
Hôtel-de-Ville—Nile-Orléans, 1er août 1867.
LE public est prévenu qu'il ne sera pas émis de petite monnaie avant Samedi prochain 3 du courant date après laquelle il en sera émis les Jeudis et les Samedis seulement.
J. HERNANDEZ,
1er aout—1m Trésorier de la Ville.

Bureau du Trésorier de la Ville.
Nile-Orléans, 1er août 1867.
AVIS est donné aux personnes qui n'ont pas encore payé leurs taxes que le Samedi, 10 du courant, est le dernier jour où les taxes pour 1866 seront reçues à ce bureau. Après cette date, toutes comptes non payés seront remis à l'avocat-assistant de la ville pour être perçus.
J. HERNANDEZ,
1er aout—1m Trésorier de la Ville.

BANQUE DES MERCHANTS.
Nile-Orléans, 30 juillet 1867.
A une assemblée générale des Actionnaires de cette Banque, tenue le 27 avril dernier, plus des deux tiers ayant approuvé la réduction des actions et confirmé par un acte du 10 de juin 1867, pardevant Pierre Charles Cuvellier, notaire public—Les Actionnaires sont par le présent notifiés et requis de se présenter à la Banque, No 8 Commercial Place, pour échanger leurs certificats de cent piastres par action pour de nouveaux certificats de trente piastres, conformément au dit acte.
A. LURIA,
31 juillet—30 f Secrétaire.

Compagnie du Grand Chemin de Fer de la Nile-Orléans, des Opelousas et de l'Ouest.
BUREAU, RUE DU CANAL, No. 69,
Nouvelle-Orléans, 18 juillet 1867.
CONFORMÉMENT à une résolution des Directeurs de cette Compagnie, datée du 1er mars 1867 et du 6 juin 1867, le Secrétaire et Trésorier est maintenant prêt à émettre les bons de seconde hypothèque de cette Compagnie pour les coupons dûs sur les bons de première hypothèque.
G. W. SQUIRES,
18 juil—1 m Secrétaire et Trésorier.

Avis.
LE soussigné remercie sincèrement ses nombreux amis et le public du généreux patronage dont ils l'ont honoré jusqu'à ce jour, et espère qu'ils le lui continueront à la Bâtisse Moresque, qu'il a l'intention d'ouvrir le 1er Août. Les acheteurs trouveront à son nouvel établissement tout ce qui se rattache à son genre de commerce.
27 juil—1m JNO. GAUCHE.

Leçons particulières.
UN PROFESSEUR offre de donner des leçons particulières de mathématiques, de français, de latin, etc., ou de dessin linéaire et d'aquarelle.
S'adresser pour renseignements au bureau de "l'Abeille" de dix à trois heures. 30 juillet ☞

Notice.
IL y a six mois, un individu d'un nom inconnu, m'a laissé des vitrines et étagères à garder dans ma cour. Je prie la personne à qui appartiennent ces vitrines et étagères de venir les réclamer dans les dix jours à partir de cette date, autrement ils seront vendus à l'encan ou à l'amiable.
JEAN-BAPTISTE ST. ROME
coin Lafayette et Bassin.
Nouvelle Orléans, 2 août 1867. 3 août—10f.

J. H. ELKIN, F. STRINGER
ELKIN & Co.,
ENTREPOT DE TAPIS,
3.... RUE CARONDELET, PRES CANAL.
NATTES ET TOILES CIRÉES.
Reçu tout récemment:
NATTES dites Canton, BLANCHES, à CARREAUX, et FANTAISIE,
Qui sont offertes à très bas prix, en gros et en détail
TOILES CIRÉES, de 8 à 18 pieds.
TOILE CIRÉE, de table.
STORES—Une grande variété de nouveaux modèles
RIDEAUX CORNICHES NATTES, &c. 10 mai—1a

Maison à louer
A long terme, en totalité ou en partie, à de bonnes conditions, à un bon locataire, pour le 1er Octobre prochain.
Cette maison, située rue Royale, Nos 121, 123, entre St-Louis et Toulouse, consiste en 3 magasins, avec 4 belles vitrines sur la rue, 30 chambres, dont 20 à feu, 6 en bas, 24 en haut; belle salle à manger pour 30 couverts; larges corridors; aussi cabinets de toilette, cuisine, lingerie, cave, vaste cour carrelée, installations de gaz et d'eau, latrines divisées en 4 cabinets. Il y a une deuxième entrée, rue Toulouse.
De cette maison, le haut est convenable soit pour hôtel, soit pour pension bourgeoise, soit pour une grande famille, et [illegible]
S'adresser, sur les lieux, à M. Théodore Dargnoux. 25 juil—1m

INJECTIONS ET PILULES
DU
Dr. RICORD.
Pour la guérison de la Gonorrhée récente ou chronique [illegible]
S. GAUDOZ, Pharmacien,
25 juillet Enc. Orléans et Bourbon.

TRAITEMENT
DES MALADIES SECRÈTES
ET
DE LA PEAU,
Syphilis, Gonorrhée, Blennorrhée, [illegible]
[illegible]
25 juillet [illegible]

INSTITUTIONS

Concours et distribution des Prix du COLLEGE DE LA LOUISIANE,
Dirigé par M. le Colonel A. Ferrier.
LES élèves seront examinés à l'institution pendant 4 jours consécutifs, à partir du lundi 19 août
La distribution des prix aura lieu le samedi suivant à la suite d'une fête littéraire et dramatique
Un avis ultérieur indiquera le local choisi pour cette cérémonie.
Les personnes munies d'invitations personnelles seront seules admises. 1er aout—3p—au 17

Académie de l'Etat de la Louisiane,
Près ALEXANDRIA, La.
Fondée et soutenue par l'Etat de la Louisiane.
LA prochaine session commencera le 2 septembre et se terminera le 25 juin 1868.
FACULTÉ—Un corps complet de professeurs distingués pour toutes les branches de la littérature et de la Science et les arrêts du Institut dans les meilleurs colléges universitaires.
COURS D'ETUDES. — Département préparatoire et académique, complet et la terminer à l'entrée scientifique, une Ecole spéciale de Génie civil et une Ecole de Commerce.
CONDITIONS.—Pour [illegible] excepté les vêtements, $400 [illegible]
D. F. BOYD, Surintendant.
27 juil—2m

COLLEGE
DE LA LOUISIANE,
Dirigé par M. le colonel A. FERRIER
PENSIONNAT ET EXTERNAT
LES cours de cette institution sont en pleine activité. Les classes supérieures confiées à des professeurs de premier mérite, comprennent: le Latin, le Grec, les Mathématiques—Algèbre et Géométrie—et les cours de Rhétorique et de Philosophie en Anglais et en Français. Les classes intermédiaires et les divisions élémentaires sont placées sous la direction de professeurs actifs et exercés.
L'Anglais, le Français et la Tenue des livres, y sont enseignés simultanément.—L'Allemand, l'Espagnol et l'Italien reçoivent aussi des soins particuliers.
Les prix d'admission varient de $4 à $10 selon le degré d'avancement des élèves.
Pour le PENSIONNAT on traite de gré à gré avec les familles.
LES CLASSES DU SOIR, destinées aux jeunes gens du commerce, comprennent la Tenue des Livres, les calculs du commerce et l'étude de l'Anglais et du Français.
Le Collége est situé rue Hôpital, No 134, entre Dauphine et Bourbon. 28 oct—☞ MVD

INSTITUTION MARTIN,
HENRI DERON, SUCCESSEUR,
Rue du Bayou, entre Derbigny et Roman.
MR. HENRI DERON, de retour en ville, a l'honneur d'annoncer au public qu'il prend la direction de l'Institution Martin.
Il espère que les preuves de capacité qu'il a données pendant plus de dix années suffiront pour lui assurer le patronage de ses anciens clients et celui des familles qui voudront maintenant lui confier l'éducation de leurs enfants. 2 juin—3m

INSTITUT ST-LOUIS
POUR LES DEMOISELLES,
Dirigé par Mme E. La Villebeuvre,
SUCCESSEUR DE Mme DERON
No 275 rue Dauphine, entre Ursulines et Hôpital
On peut, pour plus de renseignements se procurer le prospectus à l'établissement. 21 aout—☞

COLLEGE Commercial de Dolhonde, coin Camp et Commune, en session continuelle sous l'habile professeur. Il a été fondé en 1862, et tient une chaire de l'Etat. Ses anciens élèves sont aujourd'hui des teneurs de livres en associés dans la plupart des anciennes maisons de cette ville et des Etats du Sud. Les messieurs et les dames peuvent suivre le Cours commercial, en l'absence de livres, la calligraphie, les mathématiques, l'anglais, le français, l'allemand, ou l'espagnol, séparément. Une éducation spéciale permettant de gagner $1,000, $2,000 ou $3,000 par an, est la meilleure fortune que des parents puissent donner à leurs enfants. Un diplôme de ce collége est un passe-port sur toute la terre.
[illegible] RUFUS DOLBEAR, Président.

MANUFACTURES DU SUD.
Fabrique à la FONDERIE DE LEEDS, dans la ville de la Nile Orléans.
Vis Newell,
égalant, sous tous les rapports celles de l'Ouest et du Nord, — à vendre à aussi bon marché que toutes celles qui sont offertes en ville.

Chandières à Sucre.
(Diplôme et prix hors décernés à la Première Foire de l'Etat de la Louisiane — d'une forme et d'une qualité qui ne sont pas surpassées, — à vendre aux plus bas prix.
Les commandes adressées à la Boîte No 73 de Mechanics' and Dealers' Exchange seront promptement exécutées.
LEEDS & CO.
3 août—3m Au coin des rues Delord et Foucher.

Nile-Orléans, Le 23 juillet 1867.
$200 de Récompense.
RÉSOLU: — Qu'une récompense de $200 sera payée pour l'arrestation et la condamnation de quiconque fera ou donnera en paiement, sciemment des pièces de cinq cents en nickel contrefaites, dans un des chars des chemins de fer de la Nile Orléans
G. T. BEAUREGARD, Président du Chemin de fer de la Nile-Orléans et de Carrollton.
F. WINTZ, Président pro tem des Chemins de fer de la Nile-Orléans.
WM. H. McCLELLAN, Président du Chemin de fer de la rue St Charles.
PAT IRWIN, Président pro tem du Chemin de fer Crescent City. 24 juil—30

G. W. DUNBAR & FILS,
LIQUEURS
DE TOUTE ESPÈCE
Sirops, fruits conservés, vins.
12 & 14 rue St-Louis 12 & 14
18 janv—1an

J. A. De HART,
DENTISTE.
17..................Dauphine.................17
20 nov—1an Près Canal

PLUS DE MAUX DE DENTS
E. KABANSE,
Chirurgien-Dentiste.
Vient d'ouvrir son office à l'angle des rues St Pierre et Royale.
ENTRÉE PAR LA RUE ST-PIERRE.
Il extrait les dents sans douleur.—Heures de consultations de 9 à 3 h. P. M. 17 mai ☞

CONSERVEZ VOS DENTS
J. A. CASADAVANT,
CHIRURGIEN-DENTISTE
195..........RUE DU CANAL..........19[illegible]
entre Bourgogne et Remparts, où il est une à opérer scientifiquement toutes les opérations d'un art de dentiste.
Consultations en français, en espagnol et en anglais.
10 mai—☞ PP

HOTELS, RESTAURANTS, etc.

LE RESTAURANT BOUDRO.
A l'extrémité du Chemin de Fer Pontchartrain,
est ouvert pour les
DÉJEUNERS, DINERS ET SOUPERS.
ON y trouvera les mets les plus délicats et les vins les plus fins du pays.
La maison a été mise à neuf, agrandie, et offre tout le confort désirable. 16 juillet—1 m.

LA DOMINICA.
Confiserie, Pâtisserie, Glaces et Sorbets,
LUNCH ET REPAS SUR COMMANDES
NOCES &c.
Angle Canal et Bourgogne.
30 mai—1 an L. B. GASTINEL.

RESTAURANT ST-LOUIS.
75 & 77......RUE ST-LOUIS......75 & 77
Tenu par H. Barthe.
M. HENRI BARTHE a l'honneur de prévenir ses amis et connaissances ainsi que le public que le samedi, 1er juin, il fera l'ouverture des nouveaux salons de société et cabinets particuliers qu'il vient de faire construire au-dessus de son restaurant. Rien n'ayant été épargné pour que ces salons soient vastes et aérés, communiquant à une belle et spacieuse galerie, et l'ameublement de son établissement, les personnes qui voudront bien l'honorer de leur confiance, y trouveront toujours le confort et l'élégance désirables. Comme par le passé, un choix de mets fins et variés, une cuisine succulente, des vins de première qualité et surtout une grande modicité de prix recommanderont l'établissement.
Le Restaurant restera ouvert tous les jours jusqu'à minuit 31mai—6m

RESTAURANT FRANCAIS,
..............RUE ROYALE..............32
Tenu par Philippe Forget,
Successeur de GALPIN
CHAMBRES GARNIES.—Pension au mois et à la semaine. MM les habitants trouveront toujours des chambres à leur disposition. Repas de noces, baptêmes, &c., &c. M FORGET conservera ses anciens prix.
1er juil—☞

RESTAURANT COSMOPOLITE
LOUIS CHAPLAIN,
propriétaire.
No 11 Rue Royale, entre Canal et Douane—SALON au premier pour noces et repas de familles—CHAMBRES garnies pour les habitants.—Le restaurant sera toujours pourvu de tout ce que le marché pourra fournir de mieux; ainsi que la cave, qui est remplie des premiers crus de Bordeaux et de Bourgogne. Les prix sont modérés. Le restaurant est ouvert jusqu'à minuit.
27mar—1 an

BLADON SPRINGS--Sources de Bladon, -- Comté Choctaw, Alabama.
CE délicieux établissement de Bains est ouvert et prêt à recevoir les pensionnaires.
Nous croyons devoir appeler l'attention des malades d'une manière toute spéciale sur cette eau qui guérit presque infailliblement de la diarrhée chronique, de la dyspepsie, des rhumatismes, des maladies du foie, des maladies des reins, et de la vessie, des maladies de la peau, et de toutes les affections scrofuleuses.
Prix de la pension..........$15 par semaine.
Des bateaux partent de Mobile tous les Mardis et Samedis soir pour les Sources
JAMES CONNOR & CO.
16 mai—4m Propriétaires.

Family's Chartres Coffee
Avis aux familles, aux cafés et aux restaurants.
CAFÉ torréfié et concassé suivant la fameuse méthode de Chartres, (France) garanti pur et de première qualité.
Commandes livrées dans toutes les parties de la ville.
LECROQ & Cie.
Rue des Français, 7.
Dépôts dans tous les quartiers de la ville.
14 juil—1m. PP

"THE CAVE"
8..............Rue Carondelet..............8
LES meilleures liqueurs, le meilleur ale, la meilleure bière, &c.
Lunches froids et chauds à toute heure. Un Restaurant est attaché à l'établissement.—La bière est rafraîchie par un nouveau procédé. FRANK HERRER.
23 juillet—1m Gérant

CHAPELLERIE FRANÇAISE,
RUE DU CANAL, No 187 1/2.
VICTOR BOUTHORS,
(Successeur du Magasin, No 28, rue St. Charles.)
Fabricant de CHAPEAUX de Soie et de Castor, sur commande, pour hommes, jeunes garçons et enfants, à des prix très modérés, rue du Canal, No 187 1/2, entre Dauphine et Bourgogne. 20 juil—1an

Le Dr. J. V. Delagrave,
ancien médecin interne des hôpitaux de Paris,
ancien chirurgien-major de la marine impériale française,
A transféré son domicile et son office au No 124, rue St-Philippe, entre Bourgogne et Remparts.
Traitement de toutes les maladies chroniques en général. Consultations de 10 heures à midi, et de 4 heures à 6 heures. 25 juillet—3m